
RAPPORT D'ACTIVITE 2019



Centre Belle Alliance

4 à 8 rue Albert Molinier B.P 52 – 95410 GROSLAY

Standard : 01 39 34 30 00 – Fax : 01 39 84 23 73

accueil@bellealliance.fr – www.bellealliance.fr

SOMMAIRE

Préambule - Définitions	3
I. LA PRESENTATION DU CENTRE	
I.1 La mission, les valeurs et fondements du CBA	6
I.2 Les caractéristiques du centre	6
I.3 Le mot de la directrice	7
II. LA PRESENTATION DU CENTRE	
II.1 La visibilité, l'attractivité du centre Belle Alliance	11
II.2 La coopération territoriale	16
II.3 Le développement	31
III . LES USAGERS ET L'ACCOMPAGNEMENT	
III.1 Le CRP	
III.1.1 La mission du CRP	35
III.1.2 Le projet de service.....	35
III.1.3 Les nouveautés de l'année.....	35
III.1.4 La présentation du service et du public accompagné	36
III.2 Le SAMSAH	
III.2.1 La mission du SAMSAH.....	48
III.2.2 Le projet de service.....	48
III.2.3 Les nouveautés de l'année.....	48
III.2.4 La présentation du service	48
III.2.5 La présentation du public	53
IV. LA DEMARCHE QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES	
IV.1 La qualité de l'accompagnement	62
IV.2 La gestion documentaire	67
IV.3 La gestion des risques	68
V. LES MOYENS HUMAINS	
V.1 Les moyens humains externes	72
V.2 Les moyens humains internes	72
VI. LES MOYENS FINANCIERS	
VI.1 L'activité : taux d'occupation réel et prévu	79
VI.2 L'ERRD 2019	79
VI. 3 Les ratios	87
VII. LES PERSPECTIVES DE L'ANNEE PROCHAINE	
VII.3 Les perspectives pour l'année prochaine au SAMSAH	89
VII.2 Les perspectives pour l'année prochaine au CRP	89
VII.1 Les perspectives pour l'année prochaine au CBA	89
VIII. LES ANNEXES	
VIII.1 L'organigramme.....	92
VIII.2 Le glossaire	93

Préambule - Définitions

Le rapport d'activité focalise sur les données d'une année qui sont à comparer aux deux précédentes. Cette comparaison commencera pour les données 2018 – 2019, se poursuivra pour les données 2018 – 2019 – 2020 et ainsi de suite.

Le rapport d'activité de l'établissement comprend notamment les indicateurs à renseigner dans le rapport d'étape du CPOM ainsi que les données demandées par la DT95 de l'ARS IDF et le CD95 pour le SAMSAH.

LA PERIODE CONCERNEE

Le rapport d'activité porte sur l'année civile, **du 1er janvier au 31 décembre**, de l'année précédent (exemple 2018) celle de la diffusion (exemple avril 2019).

LE PUBLIC CIBLE

Les données concernent les **personnes présentes/accompagnées** dans la période concernée à l'exception du taux de suivi dans l'emploi (CRP) qui concerne les stagiaires de l'année N et N-1.

LA FILE ACTIVE

La file active¹ est le **nombre de personnes accompagnées par l'ESSMS au moins une fois dans l'année**.

Le mode de calcul, issu du tableau de bord de la performance est le suivant : = nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N + nombre de sorties définitives dans l'année.

Une personne n'est comptabilisée qu'une seule fois dans la file active.

L'ECART OU L'EVOLUTION

Les tableaux présentant les résultats des indicateurs comptent une colonne EVOLUTION ou ECART selon les définitions suivantes :

- EVOLUTION : différence mesurée entre l'année N et l'année N-1 ;
- ECART : différence entre la cible visée de l'indicateur et le résultat réel de l'année.

Au CRP

Il nous semblait davantage représentatif de prendre en compte les personnes entrées dans le processus de pré-admission. La file active étant calculée comme la somme des personnes ayant eu au moins un entretien de pré-admission. Le nombre de personnes ayant eu un premier rendez-vous de pré-accueil est par ailleurs calculé.

En 2018 : ce mode de calcul donne 268 personnes.

Alors que la somme des stagiaires présents au 31/12/2018 + les personnes sorties dans l'année 2018 – celles en doublon donne 224 stagiaires.

Au SAMSAH

La file active est le **nombre de personnes accompagnées par le SAMSAH ayant eu au moins un rendez-vous dans l'année**. Il n'inclut pas les personnes évaluées.

Le calcul est égal à « La somme des personnes ayant eu au moins un rendez-vous »².

LE PARTENARIAT

Il faut entendre par **Partenaire** :

¹ Guide méthodologique de la mesure de l'activité des ESSMS, CNSA, Janvier 2019

² Fichier informatisé du Val d'Oise intitulé « Rapport d'activité SAMSAH »

- Tous les professionnels des secteurs sanitaires, social, médico-social, associatif, de l'emploi et autres avec lesquels nous avons travaillé **au moins une fois** dans le cadre de l'accompagnement d'un usager.

Il faut entendre par **Partenariat** :

- Toute relation avec un partenaire (voir ci-dessus) donnant lieu **ou pas** à une convention (définition élargie).
- « Une coopération entre des personnes ou des institutions généralement différentes par leur nature et leurs activités dont l'apport de contributions mutuelles différentes (financement, personnel,...) permet de réaliser **un projet commun**.»³

LA COOPERATION ET LA COLLABORATION

La coopération et la collaboration sont les premiers niveaux d'échanges entre professionnels. Elles supposent des relations voire même des rencontres, une communication d'informations **récioproques**. Elles reposent sur une interdépendance plus ou moins importante mais parfois nécessaire entre professionnels et peut aboutir à des accords plus ou moins formels mais n'exigent pas de négociations préalables à la recherche d'un but commun.⁴

UNE SITUATION COMPLEXE

Le centre Belle Alliance considère qu'une personne est en situation complexe dès lors qu'un événement (cité ci-dessous) qui met en péril la continuité de son parcours d'insertion ou de son accompagnement **renforce sa situation de vulnérabilité** :

- un délai trop long d'obtention d'orientation
- une erreur d'orientation
- un besoin de prolongation d'orientation pour finaliser son projet d'insertion
- une situation de demande de logement non résolue à la sortie
- une absence de ressources à la sortie
- une absence de rémunération pendant la formation rendant la situation socio-économique plus difficile à la sortie

Une situation complexe est aussi celle qui met en échec les solutions d'accompagnement et/ou la continuité de l'accompagnement au sein des dispositifs et services du centre.

LES RELAIS A LA SORTIE

Les relais mis en place à la sortie sont les professionnels, les associations ou les établissements des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de l'emploi avec lesquels l'usager doit - à la sortie de son accompagnement réalisé au sein du centre Belle Alliance - poursuivre ou entamer les actions lui permettant de réaliser son projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Les relais à la sortie apparaissent notamment dans les préconisations au bilan/rapport de fin d'accompagnement.

Le relais est enclenché et mis en place par le professionnel

L'orientation vers un partenaire et les préconisations sont à inscrire au rapport de manière distincte.

LE TEMPS ADMINISTRATIF

Le Temps administratif comprend pour nous notamment (hors écrits professionnels comptés à part) : la constitution et la gestion du dossier de l'usager ; les courriers ; la gestion du standard téléphonique ; les comptes rendus des entretiens médicaux et psychiatriques et de réunions ; la gestion des rendez-vous usagers, des déplacements et des réunions des professionnels ; la gestion des enquêtes nationales, régionales et départementales ; la gestion des données statistiques et de traçabilité de l'activité ; la gestion des commandes et de la Régie.

³ Commission de terminologie et de néologie du domaine social. Ministère de l'emploi et de la solidarité, 2002

⁴ Le partenariat dans le travail social RNRSMS, AC-Créteil, 2010

I . LA PRESENTATION DU CENTRE

I.1 LA MISSION, LES VALEURS ET LES FONDEMENTS DU CBA

Belle Alliance a une double mission, d'intérêt général et de service public qui répond à une commande médico-sociale et qui correspond aux attentes de la société et de l'Etat.

Ses missions fondent sa légitimité et s'inscrivent dans des valeurs communes comme l'égalité de traitement, la continuité de service, la transparence, l'adaptation, la neutralité, la confiance.

I.2 LES CARACTERISTIQUES DU CENTRE

Statut	Etablissement public médico-social autonome communal de la ville de Groslay, relevant de la fonction publique hospitalière.
N° FINESS	Entité Juridique : 95 000 794 8 Etablissement CRP : 95 080 859 2 Etablissement SAMSAH : 95 001 217 9
Date de l'arrêté initial d'autorisation	CRP : NC SAMSAH : 31 mars 2009
Date d'ouverture	CRP : 1960 (présumée selon historique) SAMSAH : 21 octobre 2009
Adresse locale des services	CRP : 8 rue Albert Molinier 95410 GROSLAY SAMSAH : 3 rue Jules Vincent 95410 GROSLAY
Capacité d'accueil	192 places : - CRP : 132, dont 44 en internat - SAMSAH : 60 places
Public	CRP : Tout type de handicap SAMSAH : Handicap psychique
Nombre de jours d'ouverture	CRP : 215 jours SAMSAH : 365 jours
Effectif	91 agents publics : (hors jury, services civique, stagiaires, vacataires) - CRP : 66 - SAMSAH : 25
Budgets	- Assurance Maladie - DD95 de l'ARS-IDF : - CRP : 3 806 253 € - SAMSAH : 617 967 € - Aide sociale - CD95 : SAMSAH : 443 926 €
CPOM (date dernier)	2018 – 2022
Adhésion aux fédérations	- FAGERH : CRP - GEPSO : Etablissement public
Lois cadres	- Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale ; - Loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des PH et à la citoyenneté des personnes handicapées ; - Loi 2009-879 Hôpital, Patients, Santé, Territoire ; - Loi 2016-41 du 26/01/2016 Modernisation du système de santé.

I.3 LE MOT DE LA DIRECTRICE

I.3.1 Les faits marquants de l'année

L'année 2019 a permis de lancer la réflexion et le travail autour du projet autisme. A ce titre, un programme de formation et d'accompagnement des professionnels a été mis en place permettant une plus grande professionnalisation. En effet, le DEP accompagne depuis un certain nombre d'années des publics autistes sans l'avoir jamais bien identifié. De plus, et lors du renouvellement du CPOM, une commande de la DD95 a été validée, à savoir : d'initier une enquête d'opportunité relativement aux besoins de prise en charge d'un public autiste sans déficience ou avec déficience légère. Un travail a été lancé dès 2019 : des questionnaires ont été mis en place et envoyés à différents partenaires. Ce travail, riche d'enseignements et de rencontres, nous engage davantage dans notre ancrage sur le territoire. Le résultat de l'enquête va bien évidemment orienter la proposition d'accompagnement. L'impact du projet « autisme » est à envisager au niveau plus général car il nous amène à repenser l'utilisation de nos locaux, des aménagements adaptés, des moyens et à restructurer l'accompagnement de manière uniforme au niveau de l'établissement. Dans ce sens, et au niveau architectural, l'extension de salle prévue au PPI a été travaillée au regard d'un projet de construction dédié à l'autisme ; ce qui a nécessité pour le CRP en amont un état des lieux des besoins et des moyens dédiés.

Ce travail coïncide avec la poursuite de la mise en œuvre des différents plans d'action : projets de service CRP et SAMSAH et projet d'établissement. Plus précisément pour le CRP, l'avancée dans l'écriture des projets pédagogiques et la validation, la normalisation des supports pédagogiques ont permis une formalisation et une plus grande lisibilité, une plus grande cohérence dans l'accompagnement proposé.

I.3.3 Le projet d'établissement

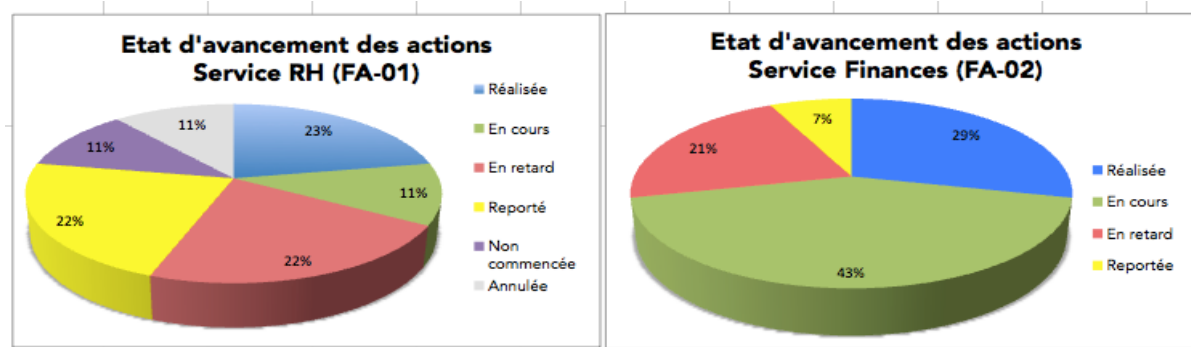
La mise en œuvre du projet d'établissement est en cours et a donné lieu aux réunions du Comité de Suivi du Projet d'Etablissement (CSPE).

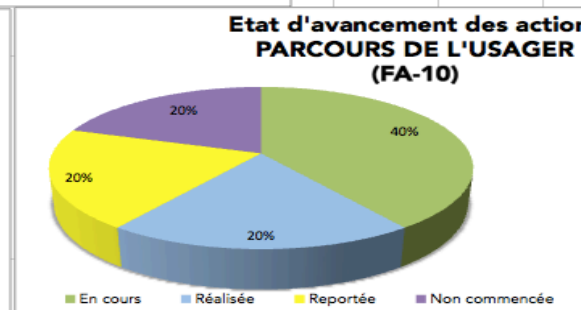
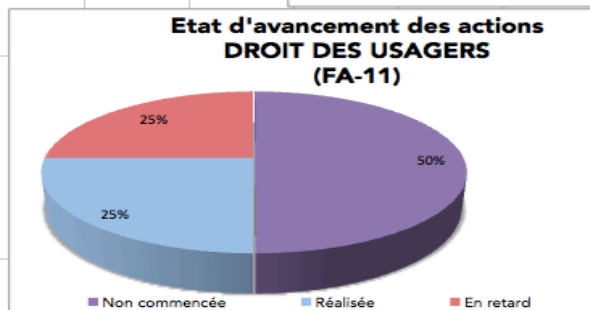
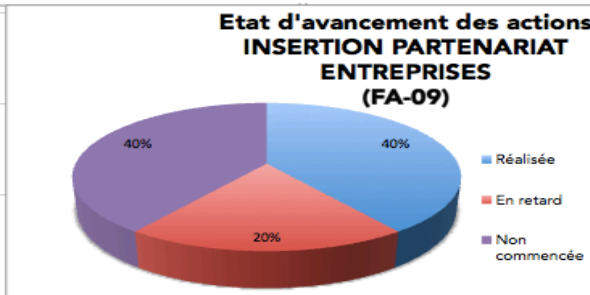
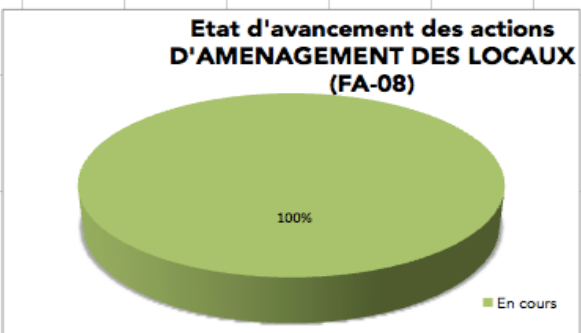
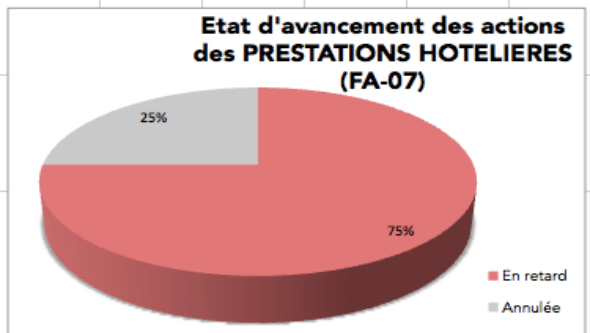
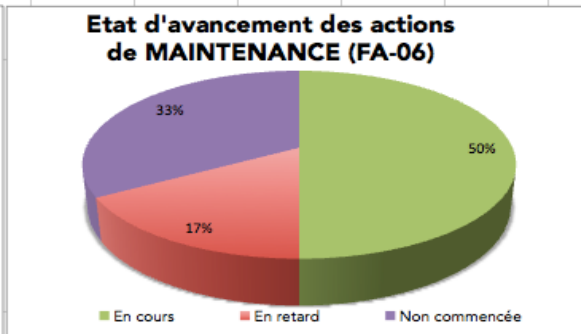
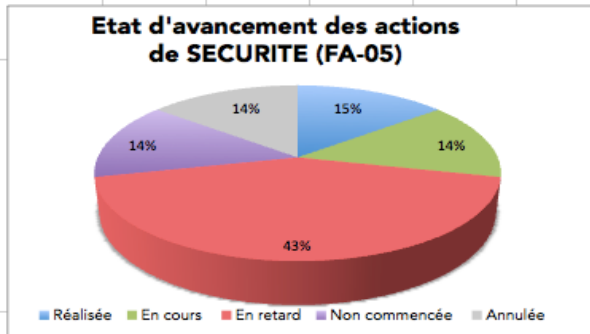
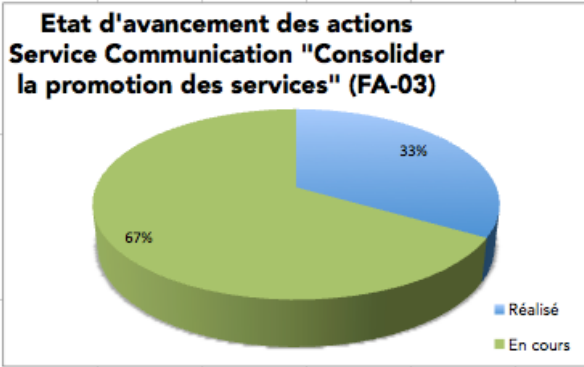
Ainsi, trois réunions ont été tenues en 2019, en présence de membres du CODIR et d'un membre du Conseil d'Administration. Contrairement à l'an passé, les usagers n'ont pas pu être associés cette année.

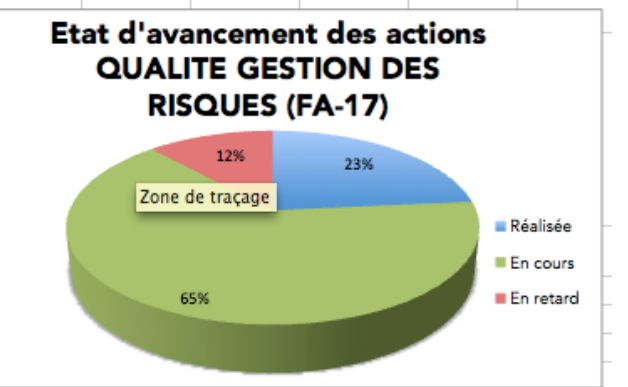
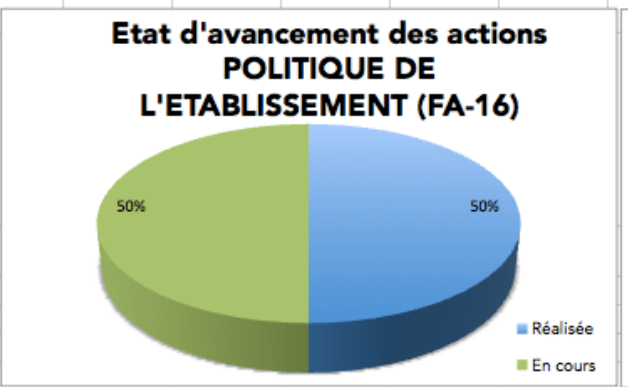
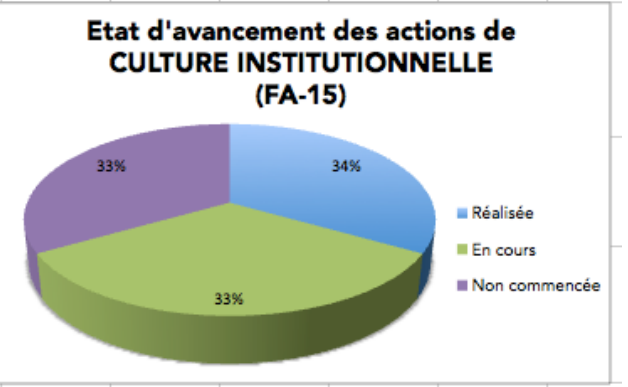
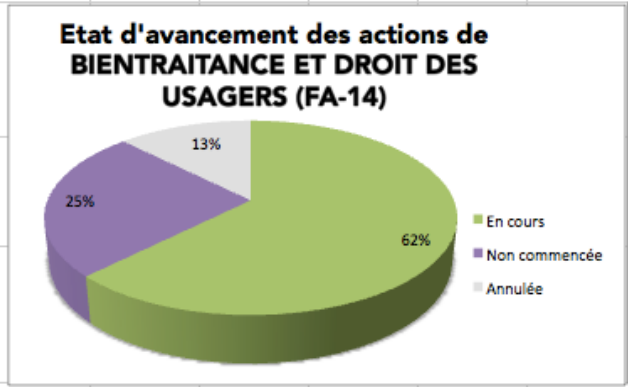
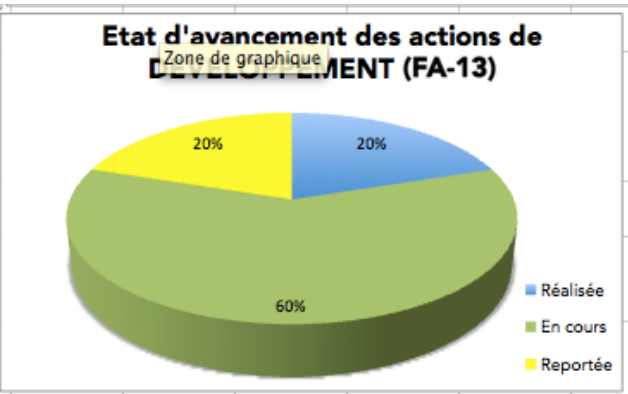
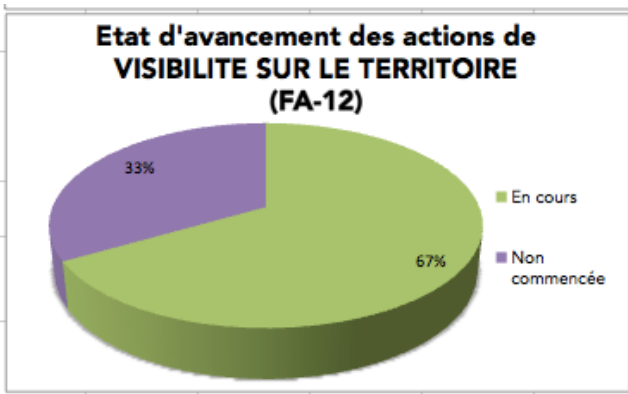
Les réunions de suivi sont l'occasion de mises à jour et de centralisation des résultats et des actions menés par les professionnels des services et différents groupes de travail. Ces instances sont essentielles afin d'assurer un partage d'informations entre professionnels et l'amélioration commune en interne, une normalisation des procédures institutionnelles et une mutualisation.

Bilan au 31/12/2019 des orientations stratégiques du plan d'action du PE

Le bilan des actions est présenté sous forme de schémas « camemberts » pour chacune des 17 fiches actions







II. L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

II.1 LA VISIBILITE, L'ATTRACTIVITE DU CENTRE BELLE ALLIANCE

II.1.1 Les portes ouvertes et autres événements

LA PORTE OUVERTE ORGANISEE AU SEIN DU CENTRE

Date	Indicateur d'attractivité et de visibilité sur le territoire négocié au CPOM	Cible CPOM	Taux réel CRP	Ecart
13/06/19	Taux de participation à la journée porte ouverte = Nombre de participants institutionnels / Nombre d'invitations aux institutionnels	10%	30 %	+ 20

Source : Feuille de présence – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 2

En 2019, une Journée Portes Ouvertes (JPO) a été organisée au centre Belle Alliance. A cette occasion 87 professionnels invités ont répondu favorablement à l'invitation sur 285 invitations envoyées soit un taux de participation de 30%. Bien au delà de la cible CPOM.

LES AUTRES EVENEMENTS

LA FETE DES SECRETAIRES

Le 9 mai 2019, le centre Belle Alliance a organisé « La Fête des secrétaires », afin de promouvoir les formations et métiers du secrétariat et de l'assistanat auprès des stagiaires et des professionnels du centre Belle Alliance.

Les objectifs de cette journée étaient de :

- Faire connaître les formations Employé(e) Administratif(ve) et d'Accueil & Secrétaire Assistant(e) ;
- Communiquer sur les missions du métier et le valoriser ;
- Mettre en exergue les travaux des stagiaires.

Cette journée s'est articulée autour de plusieurs ateliers :

- Atelier « Découverte métier » (histoire et évolution du métier, vidéo sur le savoir-être professionnel) ;
- Ateliers ludiques (concours de dactylographie, quizz métier, tombola) ;
- Atelier « Les valeurs du métier » (témoignages de professionnels du centre Belle Alliance).

LA SEMAINE DU GOUT

Du 21 au 25 octobre, une semaine du goût a été organisée au centre Belle Alliance avec une thématique d'une découverte culinaire par jour et par continent. Le service restauration de l'établissement ainsi que les stagiaires ont été largement associés à cette manifestation qui consistait à découvrir de façon synthétique les spécificités culturelles d'un continent et d'en déguster un plat traditionnel représentatif de ce dernier.

MATINALE D'INFORMATION ENTREPRISES

Dans le cadre des « Rencontres entreprises », le centre Belle Alliance a organisé une demi-journée d'information aux entreprises, le 3 octobre. Cette demi-journée avait pour but de faire le point avec

la Responsable du Pôle Employeurs du CAP EMPLOI 95 sur la réforme de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) au 01 janvier 2020 et de présenter le centre Belle Alliance et ses dispositifs. 22 entreprises étaient présentes.

MATINALE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

Durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, une action de sensibilisation au handicap a été organisée le 22 octobre au Centre Leclerc de Moisselles Domont dans le Val d'Oise.

Cette action s'est déroulée sur une matinée avec pour objectifs de :

- Sensibiliser le grand public sur la thématique du handicap ;
- Briser les idées reçues et les préjugés sur le handicap.

7 stagiaires ainsi que 7 professionnels du centre Belle Alliance ont tenu un stand et ont proposé aux visiteurs 2 ateliers : un quizz et un « nuage de mot » où les passants ont pu écrire ce qu'évoque pour eux le mot handicap. Au total, 47 personnes se sont arrêtées au stand.

TELETHON

Le Centre Belle Alliance a ouvert ses portes dans le cadre du Téléthon 2019 et des festivités de Noël de la commune de Groslay. Le samedi 5 octobre 2019, une course du muscle des enfants des écoles maternelles et élémentaires de Groslay a eu lieu dans le parc au profit du Téléthon en partenariat avec l'Association AGYTHON, les écoles et la Mairie. Malgré un temps peu clément ce fut une belle réussite avec une participation importante des enfants.

Le samedi 7 Décembre, les salles du château ont accueilli de nombreux enfants pour le Téléthon Nationale qui avait pour thème « PLUS HAUT ». La projection du film « LA HAUT » a été proposée ainsi qu'une animation « Récréa'thon » permettant aux enfants de participer à divers ateliers manuels, une pêche à la ligne, une tombola et de se restaurer.

Le parc du château, à l'occasion du Noël de la ville de Groslay a également accueilli le Père Noël en calèche pour la distribution des cadeaux.

NOTRE PARTICIPATION SUR LE TERRITOIRE

Notre participation aux réunions et aux événements sur le territoire permet, notamment, de promouvoir les services du centre Belle Alliance et de développer ou poursuivre nos partenariats.

Notre fréquentation aux réunions

Sources : Responsables de services, coordinateurs, CIP

Fréquentation	Type	Nb part	Nb 2019	Nb 2018	Nb 2017
Aux réunions territoriales	Participation à la réunion de concertation pour le renouvellement du schéma départemental (95) des personnes handicapées : - CRP			1	1
	- SAMSAH			2	
	Rencontre ARS Ile-de-France : - CRP	3	1	1	
	(RE CPOM) - SAMSAH (RE CPOM)	3	1		
	Equipe technique Jeunes Ad. CDAPH (CRP)	7	7		
	Equipe technique Adultes CDAPH (CRP)	3	3		
	Equipe technique évaluation CDPAH (SAMSAH)		1		
Aux colloques, tables rondes,	Journée d'échanges sur l'emploi accompagné	1	1	1	0
	Table ronde Maintien dans l'emploi (CRP)			1	

séminaires, groupes de travail, régio^{nx} ou nationaux	Journée SAMSAH-SAVS MEDIALIS	2	1		1
	Rencontre CEAPSY (SAMSAH)	2	2	1	
	Colloque HAD Structures médico-soc.	1	1	1	
	Rencontre coordinateurs CLSM (SAMSAH)	1	2		
Aux séminaires / groupes de travail département*	Séminaire « Les ESMS en Réseau »			1	
	Séminaire / rencontre MDPH	6	2	1	
	Rencontre cadres SAMSAH-SAVS MEDIALIS	1	3		
	Rencontre profils SAMSAH-SAVS MEDIALIS	3	3	3	3
	Réseau coordination 95	2	1	3	3
	Réunion du Conseil des présidents	1	1		
	Réseau Inter-CVS 95	3	1		
	Réunion partenaire « Habitat inclusif »	2	2		
	Journée départementale Missions Locales-95	1	1		
Séminaire Banque de France	1	1			
Séminaire SIAO	2	4			
Groupes de travail nationaux FAGERH	- G2 « Qualité »	2	4	3	3
	- GT « FormationS »	1	1	3	3
	- G10 « Compétences clés »	1	2	3	
	- GT des CIP	1	1	5	
	- GT « Communica°, réseaux et partenaires »	1	3		
	- Congrès FAGERH en région	2	1	1	
	- Séminaire Virage inclusif	2	2		
	- Réseau européen emploi accompagné	1	1		
Aux forums, salons et portes ouvertes des autres établissements	Salons, forums emploi handicap forma° prof ^{lle} (Paris pour l'emploi)	8	2	7	5
	Porte ouverte MDPH-95	3	1	1	
	Journée Portes Ouvertes des autres CRP	15	2		
	Journée Portes Ouvertes des autres CRP	NC	2		
	Forum de l'emploi et de la formation prof ^{lle}				
TOTAL		82	61	40	20

Le nombre total de fréquentation aux réunions par les professionnels poursuit sa progression. Il a augmenté de 200% en 2019 avec 61 réunions fréquentées aux niveaux national, régional et départemental. Quant au nombre de participants il a plus que doublé en passant de 40 professionnels en 2018 à 82 en 2019 (certains professionnels sont comptés plusieurs fois car participant à de nombreuses réunions). Le retour sur investissement est évident en matière de visibilité et d'attractivité mais également en enrichissement et professionnalisation des personnels.

La fréquentation du service qualité au groupe G2 Fagerh Qualité est assidue avec 4 réunions en 2019. Il permet toujours l'actualisation de la veille réglementaire, le partage des pratiques et la mise à jour des connaissances et des procédures.

La fréquentation au salon PARIS POUR L'EMPLOI se poursuit malgré les difficultés à la station debout prolongée évoquée par certains stagiaires. C'est une sortie porteuse de promesses de stage pratiques et d'emploi.

Le retentissement en matière de partenariat

Source : Campus, Tableaux de bord - Médiatteam – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 2

L'indicateur de capacité à poursuivre et/ou à développer les	Cible CPOM	Nbre CRP	Nbre CRP	Eca	Nbre SAM	Nbre SAM	Ecart SAMSA
--	------------	----------	----------	-----	----------	----------	-------------

partenariats		2019	2018	rt CRP	SAH 2019	SAH 2018	H
Nombre nouveau partenariat = Somme des partenariats issus et/ou renforcés d'événements / réunions (internes, externes) auxquels CBA a participé	N> N-1	0 SC 0 BC	9	NC	2		+2
Somme des partenariats renforcés issus des réunions de cadres SAVS-SAMSAH : 4 SAMSAH VO + 7 SAVS	N> N-1	NC		NC	11	10	+1
DONT Entreprises/Etablissements avec volonté RH de signer une convention qui a été amorcée pour PAE et recrutement de stagiaires : TAIS, Cars Lacroix, CDVO, Ville de Pontoise		NC	4	NC			
DONT Entreprises et Sociétés d'intérim venues au centre suite événements : TAIS, Cars Lacroix, Consort NT, Humando (job dating), Triangle (job dating), Ville de Pontoise		NC	6	NC			
DONT Entreprises et Sociétés d'intérim non venues au centre mais intéressées par PAE et recrutement suite événements : Kéolis Transport, Manpower		NC	2	NC			

Les données concernant ce tableau n'ont pu être renseignées du fait de la pandémie et de son impact sur notre organisation de travail (arrêt maladie Covid-19).

II.1.2 La fréquentation des usagers aux réunions d'information sur les dispositifs

La fréquentation des usagers aux réunions dites de pré-accueil organisé une fois par mois est l'indicateur d'attractivité retenu pour le CRP.

L'indicateur d'attractivité	Cible	Taux pour chacune des actions de formation
Nombre de stagiaires entrés dans une action année N/ Nombre de participants aux journées d'info aux usagers en N	60%	Nombre de stagiaires entrés par dispositif / nombre de candidats présents en préaccueil

Source : Campus, Tableaux de bord - Médiatteam – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 2

Dispositifs	Années	Calcul	Taux attractivité	Cible CPOM	Ecart	Commentaire
FLE	2019 2018	10/12 11/60	83% 18%	60%	+ 23 - 42,0	10 places ; beaucoup de participants ne correspondent pas au public visé par le dispositif et sont réorientés vers de l'alphabétisation.
DEP	2019 2018	38/11 21/24	> 100% 87,5%	60%	+ 40 + 27,5	22 places ; entrées échelonnées dont prolongation. 18% soit 2/11 si nous prenons les entrants venus en préaccueil sur 2019 les autres ayant fréquenté le préaccueil en 2018

PREO	2019 2018	73/69 109/322	>100% 33,85%	60%	+ 40 - 26,15	Un nette diminution des convocations afin d'éviter : - une date d'entrée éloignée par rapport au préaccueil et aux capacités d'admission ; - une sur-occupation des locaux. Beaucoup de demandes pour l'hébergement de la part des candidats de l'Oise pour un nombre de places limitées. 12% soit 8/69 si nous prenons les entrants venus en préaccueil sur 2019 les autres ayant fréquenté le préaccueil en 2018
RAN	2019 2018	61/13 40/40	>100% 100%	60%	+ 40 0	Les stagiaires qui sortent de préorientation ne sont plus invités au préaccueil car ils obtiennent les informations utiles lors de leur séjour. En revanche, ils sont convoqués pour les entretiens de préadmission. 8% soit 1/13 si nous prenons la personne entrée ayant fréquentée le préaccueil en 2019.
EAA	2019 2018	27/5 4/20	5% 20%	60%	- 55 - 40	Les stagiaires qui sortent de préorientation et de RAN ne sont plus invités au préaccueil car ils obtiennent les informations utiles lors de leur séjour. En revanche, ils sont convoqués pour les entretiens de préadmission. Une seule entrée complémentaire en 2018. Les 5 personnes venues en préaccueil ne sont pas entrées en 2019.
CTRC	2019 2018	8/0 8/18	- 44,4%	- 60%	- - 16,6	Formation en cours en 2019 donc pas de préaccueil. 2/3 des personnes entrées en 2019 sortaient de préorientation ou de RAN de 2018 et n'ont pas eu besoin de préaccueil. Les places sont limitées à 8 soit 100% de remplissage.
SA	2019 2018	27/4 15/25	7% 60%	60%	- 53 0	Les stagiaires qui sortent de préorientation et de RAN ne sont plus invités au préaccueil car ils obtiennent les informations utiles lors de leur séjour. En revanche, ils sont convoqués pour les entretiens de préadmission. Les places sont limitées par les agréments de rémunération à 15 = 100%. 1 personne sur 4 est entrée en 2019.
TAI	2019 2018	19/3 0/24	6% 0	60%	- 54	Les stagiaires qui sortent de préorientation et de RAN ne sont plus invités au préaccueil car ils obtiennent les informations utiles lors de leur séjour. En revanche, ils sont convoqués pour les entretiens de préadmission. Pas d'entrée en 2018. Ceux entrés en 2019 sont venus en préaccueil en 2018 voire avant.
Total						
	2019 2018	Moy.	57% 52%	60%		

Source : service des admissions - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 2

Des préaccueils spécifiques sont organisés pour les dispositifs : DEP, FLE, PREO et CB.

Un préaccueil tout dispositifs confondus est mis en place pour les autres formations (RAN, EAA, SA, TAI)

Il arrive que certains candidats se trompent de préaccueil et sont réorientés vers le préaccueil adéquat.

II.2 LA COOPERATION TERRITORIALE

Le centre Belle Alliance par sa coopération territoriale contribue à assurer la cohérence et la continuité des parcours tant en amont qu'en aval de l'accompagnement des usagers afin d'éviter la rupture de la « prise en charge ».

II.2.1 La participation à la sécurisation des parcours de l'utilisateur

La participation à la sécurisation des parcours de l'utilisateur se situe en amont, pendant l'accompagnement et en aval de celui-ci.

II.2.1.1 EN AMONT

AU CRP

Les demandes d'évaluation par les partenaires du CRP pour de futurs « candidats » à l'entrée au CRP.

Evaluations en amont d'une orientation

Type d'évaluation	Nombre d'évaluation 2019	Nombre d'évaluation 2018
MDPH 60		1
CAP EMPLOI 95		1
POLE EMPLOI 95	1	1
MDPH 95	3	
Total	4	3

Sources : tableau de bord secrétariat

L'évaluation demandée par la MDPH du VO porte sur l'aide à la décision d'orientation :

- Vers la formation FLE ;
- Vers une préorientation ;
- Vers le DEP.

Pole emploi demande une évaluation pour l'aide à la décision d'orientation vers la formation FLE

L'accompagnement social réalisé par un travailleur social auprès de candidats très en amont de l'entrée en préorientation.

Certains candidats reçus en **préaccueil** peuvent bénéficier :

- D'un soutien administratif lors de cette réunion d'information ;
- D'entretiens téléphoniques de suivi de leurs démarches ;
- D'entretiens téléphoniques avec les partenaires sociaux.

Nous constatons une augmentation de fréquentation aux réunions de préaccueil des personnes sans notification venant pour information.

Soutien social en amont de la préorientation

L'indicateur	2019	2018	2017	Evolution N/N-1
Nombre d'usagers concernés	76	55	48	+21 ; 38%

Sources : tableau de bord travailleur social

Le soutien social en amont se poursuit et prend de l'ampleur en 2019 : +38%.

Ces accompagnements réalisés en amont ont permis :

- De clarifier les besoins et attentes de la personne et d'aider l'utilisateur à préciser sa demande ;
- De faciliter les demandes d'orientation ou de réorientation de l'utilisateur auprès de la MDPH ;
- De mesurer les étapes nécessaires à l'accomplissement du projet (orientation, formation, démarches administratives).

D'autre part, le centre Belle Alliance a mis en place une organisation en interne pour que chaque futur stagiaire détenteur d'une notification et candidat à un dispositif puisse être rencontré avant son admission par l'équipe pluridisciplinaire. Ces entretiens permettent de conseiller l'utilisateur sur son projet et le cas échéant de préconiser une réorientation ou la réalisation d'étapes préalables.

AU SAMSAH

Les notifications d'évaluation adressées par la MDPH au SAMSAH

L'indicateur	2019	2018	Evolution
Quantité de notifications reçues	2	12	-10
Nombre de rapports d'évaluation réalisés	13	16	-3
Nombre d'orientation aux SAMSAH	7	5	+2

Sources : tableau de bord secrétariat

Nous constatons une nette diminution des demandes d'évaluations de la part de la MDPH (-83%). La gestion des délais pour éviter les ruptures de parcours en est probablement la raison : nécessaire prise en compte du temps pour entrer en relation avec la personne, du temps pour pratiquer l'évaluation de la situation de handicap et du temps pour statuer en commission.

II.2.1.2 PENDANT L'ACCOMPAGNEMENT

AU CRP

La communication d'informations aux stagiaires a pour objectif de sécuriser leur parcours d'un point de vue sanitaire, social, économique, professionnel ou autre. Elle est réalisée lors des interventions sous formes d'ateliers (réunions) organisées avec les partenaires :

- Avec Cap emploi : une réunion est organisée systématiquement à chaque sortie de session de stagiaires des formations qualifiantes. Cette intervention du CAP Emploi placée en amont de la sortie consiste à rappeler aux stagiaires les possibilités d'accompagnement, de coaching et de soutien vers le retour à l'emploi qui s'offrent à eux à la sortie. C'est également, un réel soutien dans la sécurisation de leur parcours.
- Avec la CRAMIF : une intervention avec les ASS de la CRAMIF est menée systématiquement pendant le parcours pour toutes les sessions de formation du CRP (Préqualifiant et Qualifiant). Il s'agit d'informer l'utilisateur sur ses droits à l'égard de l'assurance maladie au regard de sa situation particulière et sur les actions qu'il pourrait mener pour améliorer sa situation sociale : pension d'invalidité...
- Avec les entreprises : les entreprises invitées présentent aux stagiaires les profils des salariés recherchés, les modalités de recrutements et la culture d'entreprise. Ces informations permettent une adéquation entre la demande et l'offre d'emploi.

Participation à la sécurisation des parcours

L'indicateur	Cible CPOM	2019	2018	2017	Ecart N N-1
Somme de rencontres en interne d'information et de sensibilisation	Seuil	NC	16	6	NC

aux usagers organisés avec les partenaires intersectoriels.	constant de rencontre				
Cap emploi / Pôle emploi		3 ?	3	2	0 ? NC
CRAMIF		2 ?	12	1	- 8 ? NC
Entreprises : Décathlon, Thales, Altran 2017 Décathlon visite entreprise 2018 (DEP)			1	3	NC

Source : Tableaux de bord – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Sur le secteur qualifiant aucune participation de la CRAMIF en 2019 faute de disponibilité de leur part. En Préorientation et en Remise à niveau : 9 réunions avec la CRAMIF et CAP EMPLOI ont été planifiées. Les données 2019 ne peuvent être cependant pas confirmées, ni complétées du fait de la pandémie COVID-19 et de son impact sur notre organisation de travail (arrêts maladie).

Le « parrainage entreprise » n'a pas eu lieu en 2019.

Parrainage entreprises	Actions de parrainage en 2019	Actions de parrainage en 2018	Evolution
Nombre de stagiaires concernés : 6 TAI, 3 EAA et anciens sortis TAI et SA	0	10	-10

Source : Tableaux de bord USI

Des prestations interservices d'évaluation/diagnostic de capacités à suivre une formation des stagiaires en élaboration de projet professionnels, sont réalisées entre le service de Préorientation et les services RAN ou de formations qualifiantes.

Nombre d'évaluation diagnostic par type de dispositif	2019	2018	2017	Evolution N N-1
DEP	1	1	1	
PREO	34	97	58	-63
MDPP/RAN	13	37	15	-24
TOTAL	47	135	74	-88

Sources : Tableaux de bord coordinatrices

Ces évaluations ont permis d'aider au choix de métier et à la décision d'orientation vers :

- Des formations tertiaires administratives {Qualéo (accueil physique et téléphonique), EAA, BAC Pro ARCU (Accueil Relation Clients Usagers), SA, SAMS (secrétaire assistante médico social)} ;
- Des formations informatiques {TAI, IDI (installateur dépanneur informatique), TSSR (technicien supérieurs service et réseaux)} ;
- La formation Conducteur de bus.

Et vers des mises à niveau en FLE.

La baisse des évaluations pratiquées en 2019 s'explique en partie par une promotion en moins sur la préorientation.

II.2.1.3 EN AVAL

En aval, la sécurisation du parcours des usagers passe par les relais mis en place au moment de la sortie des usagers et par les contacts pris par les professionnels auprès de ces derniers après leur sortie.

AU CRP

Le type de relais mis en place à la sortie pour chacun des usagers

Source : Tableaux de bord coordinatrices

Type de relais mis en place auprès des ESMS par type	NBRE 2019	NBRE 2018	EVOLUTION
Services hospitaliers et professionnels de santé (CATTP, CMP ou psychiatres privés...)	32	32	0
Psychologique (CMP, psychologues privés...)	2	30	-28
SAMSAH	1	2	-1
SAVS	0	1	-1
Associations (maladies orphelines – pers maltraitées)	2		+2
Service social communal et départemental (60 – 95)	44	42	+2
Autre lien social (Gem, famille, associations)	10		+10
Couvertures/droits : CAF, CPAM, MDPH...	38		+38
Service public de l'emploi – Cap Emploi	4	26	-22
Mission locale – Espace dynamique insertion	0	2	-2
ESAT - ESAT Hors les murs	1	2	-1
EA, Intérim, Entreprises	1	27	-26
Autres ESSMS : CRP, ERP, CPO, CITL, SIAMAT	112	181	-69
Formation MO	2	5	-3
Dispositif emploi accompagné	1		+1
Services judiciaires / Etablissement pénitentiaire	1		+1
Total relais médicaux sociaux	251	323	-72
Total avec relais-entreprises inclus	250	350	-100

Il s'agit du nombre total de relais. Autrement dit plusieurs relais par stagiaire sont possibles. Pour illustrer : 58 stagiaires suivis par la CESF ont bénéficié de 92 mises en relais avec l'extérieur dont 34 réactivations de suivis que les stagiaires avaient stoppés depuis une longue période.

L'indicateur CPOM de relais mis en place

Indicateur de relais mis en place	Cible CPOM	Taux 2019	Taux 2018	Ecart
Taux = Somme des relais médico-sociaux / Nombre de sorties par dispositif	100%	131% (251/192)	145% (323/222)	+31

Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

La cible est atteinte. Autrement dit il y a davantage de relais mis en place que de stagiaires sortant.

Indicateur de relais mis en place au CRP

Source : Tableau de bord USI, Campus et Mediateam Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1-Volet 1- Objectif 1

Dispositifs	Années	Qté sortant	Relais CAP emploi	Rel. Sociaux	Rel. Psy	Rel. Médicaux	SAMS AH - SAVS	Relais ESMS MP ESAT	Relais MO Forma°	Relais Entp, EA intérim	Taux	Cible en %	Ecart
FLE	2019 2018	10 11	NC 8	4 -	0 2	6 -	0 -	0 7	NC -	NC -	10/10 (100%) 17/11 (154%)	100	-
DEP	2019 2018	20 23	NC -	- -	1 2	0 1	0 3	0 5	NC 2	1 1	2/20 (10%) 14/23 (61%)	100	-90
PRE O	2019 2018	73 109	7* 0	45 (27stg) 20	0 8	8 NT°	0 -	64 107	2 3	NC	126/73 (172%) 138/109 (127%)	100	-
RAN	2019 2018	50 53	1 0	43 (27stg) 22	0 1	9 NT	1 0	48 66		NC	102/50 (204%) 89/53 (168%)	100	-
EAA	2019 2018	13 14	NC 14	1 -	0 7	3 NT	0 -	0 -		NC 14	4/13 (31%) 35/14 (250%)	100	-69
CTR IV	2019 2018	8 0		0 -	0 0	1 0				NC 0	1/8 (12,5%)	100	-87,5
SA	2019 2018	14 11	NC 11	0 -	0 8	2 NT				NC 11	2/14 (14%) 30/11 (273%)	100	-86
TAI	2019 2018	6 1	NC 1	1 0	0 1	3 NT				NC 1	4/6 (67%) 3/1 (300%)	100	-33
Total	2019 2018	192 222	8 26	94 (58stg) 42	1 30	32 32	1 3	112 185	2 5	1 27	251/192 (131%) 319/222 (144%)	100	+31

° NT : Non Transmis - NC : Non Connu

* Lorsque la Préorientation, en l'occurrence, travaille une demande de formation dans le droit commun/milieu ordinaire, l'équipe pédagogique et le stagiaire recueillent dans un premier temps des informations sur la formation retenues (programme, diplômes requis, durée de la formation, lieux, tarif...), ils se rapprochent de l'organisme de formation afin d'organiser une visite du centre de formation.

Lorsque le stagiaire et l'équipe d'accompagnement ont recueilli toutes les informations sur la formation, qu'ils ont jugés que la formation est réaliste et réalisable, le référent et le stagiaire se rapproche du conseiller Cap Emploi du stagiaire afin de commencer à donner les éléments nécessaires au montage du dossier de financement.

Le contact à 3 ,6 et 9 mois de leur sortie

Le chargé d'insertion de l'Unité de soutien à l'insertion procède à un contact téléphonique auprès des anciens.

AU SAMSAH

La mise en place de relais a concerné 25 usagers accompagnés et sortis au 31/12/2019.

Indicateur de relais à la sortie mis en place au SAMSAH

Sources : le référent dans Mediateam

Type de relais mis en place	Nb 2019	Nb 2018	Taux	Cible	Ecart
Services hospitaliers et professionnels de santé	14	20	56%	100%	-44
SAMSAH	1		4%		-96
Service social	4	3	12%	100%	-88
Service public de l'emploi					
ESAT	2		8%	100%	-92
SAVS	6	1	24%	100%	-76
Représentant légal	1	9	4%	100%	-96
Autre lien social (Gem, famille...)	5	5	20%	100%	-80
Autre ESSMS : CSAPA ; SAMSAH 60 et 78	6	3	24%	100%	-76
Total de relais	39	41	156%	100%	>100

La cible est atteinte avec un nombre total de relais supérieur au nombre de sortants.

Le type de relais le plus mis en place reste le soin (36%) même si en diminution au regard de 2018 (49%) : cela concerne notamment les CMP, les psychologues, les psychiatres libéraux.

II.2.2 Le développement de la coopération avec les partenaires

Ce chapitre souligne la mise en oeuvre d'un partenariat organisé avec les autres acteurs du territoire.

Le développement de la coopération avec chacun des partenaires (MDPH, Sanitaire, Social, Médico-social et de l'emploi) se manifeste à travers les rencontres avec ces derniers, leur fréquence et la quantification des solutions d'aval pour les usagers du CRP et du SAMSAH.

II.2.2.1 AVEC LES MDPH

Type de contact	Quantité 2019	Quantité 2018	Evolution
En amont Demande de notification d'orientation	76 (NDR)	55	+21
Pendant Demande de prolongation de PEC	2	5	-3
Demande d'interruption formation	1	0	
Demande de réorientation	1	2	-2
En aval Demande d'orientation en ESMS par circuit court suite sortie (MDPH 95 et 60)	109	142	-95

Types de réunions	Quantité 2019	Quantité 2018	Evolution
Equipe technique Jeunes Adultes	7	11	-4
Equipe technique Adultes	3		+3
CDAPH pour le CRP	Candidature non	0	
CDAPH pour le SAMSAH		0	

		retenue		
	GOS (SAMSAH)	2	3	

Type de solutions		Qté 2019 usagers	Qté 2018 usagers	Evolution
En amont	Aide à la demande d'orientation auprès des MDPH	66	55	21
Pendant	Prolongation parcours	4 (2 préo 2 MDPP)	5 (1 Préo 2 RAN 2 DEP)	-1
	Réorientation	1	2 (2 Préo vers FLE)	-2
En aval	Orientation Préo en CRP	109 (Préo : 30 MDPH 95 et 32 MDPH 60 MDPP : 23 MDPH 95 et 24 MDPH 60)	142 (56 MDPH 60 et 38 MDPH 95 Orientation RAN en CRP : 29 MDPH 60 et 19 MDPH 95)	-95

Source : Tableaux de bord Coordinatrices

Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Il y a eu deux prolongations en Préorientation déjà notifiées (orientation Préorientation renouvelable 3 mois) ne nécessitant donc pas de demande pendant le parcours.

Indicateurs de coopération avec la MDPH du Val d'Oise	Cible CPOM	Résultat 2019	Résultat 2018	Ecart
Signature d'une convention entre la MDPH 95 et le service de préorientation du centre Belle Alliance	1	0	0	Non atteint
Nombre de personnes identifiées en situation complexe signalées à la MDPH / Nombre de personnes ayant poursuivi son accompagnement	100%	0	0	

Source : CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Aucune convention n'a été signée malgré la relance adressée à la MDPH du Val d'Oise. Le projet de décret CRP-CPO à l'étude prévoit une formalisation obligatoire avec les MDPH.

Dispositifs	Taux de personnes en situation complexe pour qui la coopération avec la MDPH a permis une continuité d'accompagnement	Cible CPOM
CRP	Nb pers situation complexe / Nb pers ayant suivi une formation	100%
SAMSAH	Nb pers situation complexe / Nb pers ayant poursuivi accompagnement au SAMSAH	100%

Source : Campus et Mediateam – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

La définition de la situation complexe a été validée lors de la réunion Rapport d'étape CPOM du 17 novembre 2019.

II.2.2.2 AVEC LES STRUCTURES SANITAIRES

Le renforcement de la coopération avec les structures sanitaires en charge de la psychiatrie (CMP etc.) et hors psychiatrie se marque par les rencontres, les réunions et le nombre de conventions signées. Il en est de même pour les autres partenaires.

Psychiatrie

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nombre de conventions signées 2019	Nombre de conventions signées 2018	Evolution
Espace ado de Gonesse (DEP)	En cours	0	
Hôpital Victor Dupouy		1	-1
Hôpital Simone Veil		1	-1
Hôpital Les Oliviers Persan Beaumont (SAMSAH)	1	En cours	+1
La maison hospitalière		Non	
Total	1	2	-1

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nombre de réunions, rencontres 2019	Nombre de réunions, de rencontres 2018	Evolution
Espace ado de Gonesse (DEP)	2	0	+2
Hôpital Victor Dupouy	3*	2 (semestrielle)	+1
Hôpital Simone Veil	1	1	
Hôpital Les Oliviers Persan Beaumont	2	1	+1
La maison hospitalière	0	1	-1
Clinique Les Orchidées	1		+1
SAMSAH John Bost	1		+1
Addictologie	1		
Total	11	5	+6

* dont 1 rencontre pour évaluation de la convention : 1 avenant à venir

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur en charge de la psychiatrie	Mode de calcul	Cible CPOM	Années	Résultat CRP	Résultat SAMSAH
Taux de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération : Nombre de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération / Nombre total d'usagers accompagnés (en file active)	Taux = nb situation /file active	Taux N > Taux N-1	2019 2018	18% (38/213) (16% 44/272) 8/224 3,6% (8/304 :2,6%)	38% (40/104) 37% (41/110)

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Pour le CRP :

- La file active calculée selon les préconisations ANAP donne 213 stagiaires. Soit 141 (nombre de stagiaires présents au 31 décembre 2019 (préo inclus) + 74 (nombre de stagiaires sortis définitivement au cours de l'année 2019) – 2 (présents sur les deux listes) ;
- 272 correspond au nombre total de stagiaires accompagnés du 1^{er} au 31 décembre 2019 ;
- La cible est atteinte avec un taux supérieur à 2018 ;

- 38 coopérations avec le secteur psychiatrique se décline comme suit : 3 avec les services hospitaliers ou cliniques, 29 consultations psychiatriques (en CMP ou chez un psychiatre privé) ; 3 consultations psychologiques (En CMP ou chez un privé) et 3 coopérations avec les SAMSAH/SAVS spécialisés.

La ventilation par dispositif :

Dispositifs	Hospitalisation en services hospitaliers ou cliniques	Consultations chez un psychiatre (CMP/privé)	Consultations chez un psychologue (CMP/privé)	SAMSAH – SAVS spécialisé
DEP	0	3	1	2
FLE	0	2	0	0
PREO	2	4	2	0
RAN	1	7	0	0
EAA	0	2	0	0
SA	0	4	0	1
TAI	0	7	0	0
CB	0	0	0	0
Total	3	29	3	3

Pour le SAMSAH, la cible est atteinte avec un taux supérieur à 2018 : 38% des usagers accompagnés ont fait l'objet d'une coopération avec le secteur psychiatrique contre 37% l'année précédente.

Hors psychiatrie

Bien que non demandé au CPOM, il nous a semblé intéressant de calculer le taux de coopération avec le secteur médical hors psychiatrie en prenant la même cible : Taux N >= Taux N-1.

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nombre de conventions signées 2019	Nombre de conventions signées 2018	Evolution
Les hôpitaux	2	2	0
Les centres de santé	0	0	
Les médecins généralistes	0	0	
Les médecins spécialistes	0	0	
Les paramédicaux : orthophonistes, Kiné, IDE...)	0	0	
Total	2	2	0

NT : Non transmis

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Fréquence des réunions 2019	Nb réunions, rencontres 2019	Nb réunions, rencontres 2018	Evolution
Les hôpitaux		2	NT°	
Les centres de santé			NT	
Les médecins généralistes			NT	
Les médecins spécialistes			NT	
Les paramédicaux : orthophonistes, Kiné, IDE...)			NT	
Total		2		

NT : Non transmis

Indicateurs de renforcement de la	Mode de	Cible	Année	Résultat	Résultat
-----------------------------------	---------	-------	-------	----------	----------

coopération avec le secteur hors psychiatrie	calcul	CBA	s	CRP	SAMSAH
Taux de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération :	Taux =	Taux N	2019	53,5%	36,5%
Nombre de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération / Nombre total d'usagers accompagnés (en file active)	nb situation/ file active	> Taux N-1	2018	(114/213)	(38/104)
				NC*/224	35,5% (39/110)

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1 *NC = Non connu

Pour le CRP :

- La file active calculée = 213 stagiaires.
- La cible est atteinte avec un taux supérieur à 2018.
- 114 coopérations avec le secteur sanitaire se déclinent comme suit : 22 avec les hôpitaux, 44 avec les médecins généralistes ; 33 avec les médecins spécialistes et 15 coopérations avec les paramédicaux.

La ventilation par dispositif :

Dispositifs	Hôpitaux	Médecins généralistes	Médecins spécialistes	Paramédicaux
DEP	0	3	0	0
FLE	1	9	6	2
PREO	4	9	5	0
RAN	5	11	11	4
EAA	4	2	4	3
SA	7	8	6	5
TAI	1	1	1	1
CB	0	1	0	0
Total	22	44	33	15

Pour le SAMSAH la cible est atteinte avec un taux supérieure à 2018 : 36% des usagers accompagnés ont fait l'objet d'une coopération avec le secteur sanitaire hors psychiatrie contre 35% l'année précédente.

II.2.2.3 AVEC LES STRUCTURES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nb conventions signées 2019	Nb conventions signées 2018	Evolution
CRAMIF	1	1	0
CAF (78 & 60)	1	1	0
Territoire d'intervention social et médico-social (SSD)	0	0	
CCAS	0	0	
ASE	0	0	
Mairie	0	0	
Résidences sociales	0	0	
Maison-relais	0	0	
Bailleurs ; Office HLM	0	0	
Mandataires judiciaires	0	0	
Service d'aide à domicile	0	0	
Foyers jeunes travailleurs	0	0	
Foyers d'accueil médicalisé	0	0	
SAVS – SAMSAH	0	0	
CITVS	0	0	

CITL	0	0	
SIAMAT	0	0	
Missions locales	0	0	
UNAFAM	1	0	
Total	3	2	+1

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nb réunions, rencontres 2019	Nb réunions, rencontres 2018 et fréquence	Evolution
CRAMIF	NC		
CAF	0		
Territoire d'intervention social et médico-social (SSD)		0 – NT	
CCAS		0 – NT	
ASE		0 – NT	
Mairie		0 – NT	
Résidences sociales		0 – NT	
Maison-relais		0 – NT	
Bailleurs ; Office HLM		0 – NT	
Mandataires judiciaires	-	0 – NT	
Service d'aide à domicile		0 – NT	
Foyers jeunes travailleurs		0 – NT	
Foyers d'accueil médicalisé		0 – NT	
SAVS – SAMSAH	8	0 – NT	
CITVS	3	0 – NT	
CITL	2	0 – NT	
SIAMAT		0 – NT	
Autres : à préciser			

NC : Non confirmé

En 2019 l'accompagnement d'un stagiaire a donné lieu à des rendez-vous téléphoniques et des échanges de mails avec un mandataire judiciaire (10 appels et 10 mails) sur une période de 5 mois.
Samsah : accompagnement de stagiaires SA et DEP

Indicateur de renforcement de la coopération avec les ESMS	Mode de calcul	Cible CPOM	Années	Résultat CRP	Résultat SAMSAH
Taux de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération : Nombre de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération / Nombre total d'usagers accompagnés (en file active)	Taux = nbr situation/ file active	Taux N > Taux N-1	2019	170 /272 (62%)	71/104 (68%) 63/68 (92%)
			2018	1/304 (0,33%)	42/110 (38%) 42/69 (61%)

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Au CRP : La valeur des 170 (58+112) situations souligne le renforcement de la coopération avec les ESMS alors même qu'elle ne compte pas les données du DEP.

Pour le SAMSAH : La cible est largement atteinte : 30% des usagers ne bénéficient pas d'une collaboration avec le secteur social et médico-social. En revanche certains génèrent plusieurs collaborations (jusqu'à 5) soit 126 collaborations au total avec les ESSMS (évaluations comprises).

II.2.2.4 AVEC LES ACTEURS DE L'EMPLOI

En milieu ordinaire

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nb conventions signées 2019	Nb conventions signées 2018
Cap emploi – SPE (RAN/PREO)	0	0
Société Intérim sur les salons et au CBA	0	0
Missions locales	0	0
Ecole de la 2 ^e chance	0	0
France bénévolat	0	0
Boutique solidaire	0	0
Secours catholique	0	0

Liste des partenaires avec ou sans conventions (CRP et SAMSAH)	Nb réunions, rencontres en 2019	Nb réunions, rencontres en 2018	Evolution
Cap emploi – SPE (RAN/PREO)	2	3	
Société Intérim sur les salons et au CBA (à la sortie des formations)	NC	3	
Missions locales	2	13	
Ecole de la 2 ^e chance	1		
France bénévolat			
Boutique solidaire	1		
Secours catholique	2		
Autres			
Total	8	19	

Le nombre des réunions et rencontres avec les partenaires n'est pas transmis dans son intégralité. Les professionnels concernés touchés par la COVID-19 n'ont pas pu transmettre leur données en temps utile.

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur de l'emploi en MO	Mode de calcul	Cible CPOM	Années	Résultat CRP	Résultat SAMSAH
Le taux d'usagers ayant réalisés un stage en milieu ordinaire = Nombre d'usagers ayant trouvé un stage en entreprise / Nombre total des usagers accompagnés (file active)	Nbr usager /total accompagnés	75%	2019 2018	245/272 : 90% 295/304 : 97%	1/104° 0

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Le résultat obtenu dépasse le taux attendu.

Au CRP, les stagiaires FLE et certains en RAN ne font pas de stage. Malgré tout le taux s'explique car certains stagiaires peuvent réaliser plusieurs stages en entreprise. Il ne prend pas en compte les stages en ESAT (voir ci dessous).

° Au SAMSAH aucun usager n'a réalisé de stage en entreprise en 2019 mais il faut remarquer qu'un usager fait du bénévolat au Secours Catholique depuis le 24/06/2019 - tous les lundis après-midi.

En milieu protégé (CRP et SAMSAH)

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nombre de conventions signées 2019	Nombre de conventions signées 2018	Evolution
ESAT du Vallois		1	-1
ESAT P de Mondoloni		3	-3
CITL L'APAJH 95		1	-1
CITVS J. Bost (Jouy le Moutier)	1		+1
ESAT L'avenir (Persan)	2	1	+1
ESAT L Armme	2	2	
ESAT Père La chaise		3	-3
ESAT Marville		1	-1
ESAT ANAIS Saint Ouen l'Aumone (SAMSAH)		1	-1
ESAT Haarp d'Ezanville	1		+1
ESAT Le Castel	2		+2
ESAT des Bellevues	1		+1
Total	9	13	-4

Pour le SAMSAH, faits remarquables en 2019 : deux usagers ont réalisé un stage de longue durée - à l'atelier relais de l'ESAT de l'ARMME - débuté en 2018 et terminé courant 2019. Ils ont tous les deux donnés lieux à un recrutement dans la continuité du stage.

Un stage de 15 jours a été réalisé au CITVS en février 2019.

Liste des partenaires du MP avec ou sans conventions	Nb réunions, rencontres et fréquence 2019	Nb réunions, rencontres et fréquence 2018	Evolution
ESAT du Vallois (Préo)		1	-1
ESAT P de Mondoloni (Préo et DEP)		1	-1
CITL L'APAJH 95		1	-1
CITVS J. Bost (Jouy le Moutier)	3		+3
ESAT L'avenir (Persan)	2	1	+1
ESAT de l'Armme	4	1	-1
ESAT Père La chaise		1	-1
ESAT Marville (Dep)		1	-1
ESAT ANAIS Saint Ouen l'Aumone (SAMSAH)		15	-15
ESAT Haarp d'Ezanville	1		+1
ESAT Le Castel	2		+2
ESAT des Bellevues	1		+1

Total	6	22	-14
--------------	----------	-----------	------------

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur de l'emploi en MP	Cible CBA	Années	Résultat CRP	Résultat SAMSAH
Le taux d'usagers ayant réalisés un stage en milieu protégé = Nombre d'usagers ayant trouvé un stage en ESAT / Nombre total des stagiaires accompagnés	2%	2019	3/192 (1,6%)	3/68 (4%)
		2018	4/224 (1,7%)	3/69 (4%)

Bien que non demandé au CPOM, il nous a semblé intéressant de calculer le taux de coopération avec le secteur de l'emploi en milieu protégé mais en baissant la cible à 2% compte tenu du public accompagné.

Le taux d'usagers du CRP n'inclut pas les stagiaires FLE et certains en RAN/MDPP.

Les faibles taux, qui restent stable, s'expliquent :

- Au CRP : le public accompagné est majoritairement autonome ;
- Au SAMSAH : le public accompagné est très éloigné de l'emploi.

II.2.3 La participation à la mise en œuvre du dispositif « Réponse accompagnée pour tous »

La participation au dispositif « Réponse accompagnée pour tous » se traduit par :

- Notre participation aux réunions départementales « Groupe opérationnel de synthèse » ;
- L'obligation de justifier aux autorités tout éventuel refus d'accueil d'un usager bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement Global (PAG) ;
- Le nombre d'admissions réalisées au CRP ou au SAMSAH suite aux situations prioritaires présentées par la MDPH lors des revues coordonnées ou en dehors de celles-ci
- Le nombre d'admissions réalisées au CRP ou au SAMSAH suite aux situations urgentes présentées à notre initiative
- Le nombre de PAG signés à l'issue d'un GOS 1, d'un GOS 2 ou hors GOS
- Notre participation au déploiement du Système d'Information « Suivi des Orientations » (SISO).

Taux de participation aux Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS)

Indicateurs de participation aux groupes opérationnels de synthèse	Cible CPOM	Résultat 2019	Résultat 2018	Ecart
Nombre de présence aux réunions GOS / Nombre de convocation GOS par la MDPH	100%	2/2	3/3	-

Source : Agenda Resp. service - Données MDPH

Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Le taux de participation aux GOS : permet d'appréhender l'implication des ESMS dans le cadre du dispositif d'orientation permanent piloté par la MDPH

Nous avons en 2019, participé à 2 GOS de niveau 1.

Taux de refus motivés pour des personnes avec un PAG

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2019	Résultat 2018	Ecart
Nombre de refus justifié / Nombre de refus d'accueil de personne avec un PAG	100%	AUCUN	AUCUN	-

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Cet indicateur ne correspond pas actuellement aux pratiques mises en place dans le Val d'Oise. En effet, la MDPH du Val d'Oise ne propose pas à un établissement la prise en charge d'un PAG et, de fait, les établissements n'ont pas à refuser un PAG. Les PAG se construisent avec les établissements. L'ARS tient néanmoins à maintenir cet indicateur dans le cas où les pratiques changeraient.

Taux de situations prioritaires présentées par la MDPH
en revues coordonnées et admises dans les ESMS

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2019
Nombre de situations prioritaires présentées en revues coordonnées et admises dans les ESMS / Nombre d'admissions réalisées au CRP et au SAMSAH X 100	Sans objet*	AUCUN

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

* Donnée « cible » : sans objet, la cible n'étant pas quantifiable. Toutefois, la remontée des informations concernant la participation des établissements à la mise en œuvre du dispositif RAPT est essentielle pour les dialogues lors des comités de suivi.

Taux de situations prioritaires* présentées par la MDPH
en dehors des revues coordonnées et admises dans les ESMS

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2019
Nombre de situations prioritaires présentées hors revues coordonnées et admises dans les ESMS / Nombre d'admissions réalisées au CRP et au SAMSAH X100	Sans objet	AUCUN

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

* Situation prioritaire : il s'agit des situations présentées par la MDPH lors des revues coordonnées et hors revues coordonnées (soit 2 par an)

Taux de situations urgentes présentées admises à notre initiative

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2019
Nombre de situations urgentes à l'initiative du gestionnaire / Nombre d'admissions réalisées au CRP et au SAMSAH X100	Sans objet	AUCUN

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de PAG signés à l'issue d'un GOS 1

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2019
Nombre de PAG signés à l'issue d'un GOS 1/ Capacité du CRP ou du SAMSAH	Sans objet	AUCUN

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de PAG signés à l'issue d'un GOS 2

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2019
Nombre de PAG signés à l'issue d'un GOS 2/ Capacité	Sans	

du CRP ou du SAMSAH	objet	AUCUN
---------------------	-------	-------

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3
Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de PAG signés hors GOS

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2019
Nombre de PAG signés hors GOS / Capacité du CRP ou du SAMSAH	Sans objet	AUCUN

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3
Données MDPH croisées avec les nôtres

Participation au déploiement du système d'information suivi des orientations

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2019	Résultat 2018	Ecart
Dates de mise à jour du SISO	100%	Non connu	Non connu	

Source : Direction – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

La mise en place du système d'information du suivi des orientations au niveau du Val d'Oise se fera courant 2020.

II.3 LE DEVELOPPEMENT

II.3.1 Les réponses aux appels à projets

En 2019, le centre Belle Alliance a répondu à l'appel à projet EMPLOI ACCOMPAGNE. Notre dossier n'a pas été retenu.

II.3.2 Les nouveaux dispositifs au CRP

Le CRP a expérimenté en 2019 une nouvelle organisation des formations administratives par la mise en place :

- D'une formation à double niveau composée de stagiaires EAA et SA ;
- De stages alternés en entreprise.

L'équipe en charge de ce dispositif constate que cette expérimentation offre des solutions intéressantes en termes de gestion de parcours qui deviennent plus souples et adaptables aux besoins de la personne accompagnée mais aussi de l'entreprise. Celle-ci sera donc poursuivie en 2020 et proposée à certains profils d'utilisateurs plus en adéquation avec cette organisation.

II.3.3 Les études de développement en cours

Dans le cadre de son développement, et comme négocié lors du CPOM, le centre Belle Alliance a commencé sa réflexion sur l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique qui présentent des troubles d'interactions sociales et de la communication sans déficience intellectuelle.

Lors de la réunion « RAPPORT ETAPE CPOM » il a été envisagé d'élargir à un public avec déficiences légères.

Des formations au personnel accompagnant les stagiaires autistes ont été réalisées.

L'enquête d'opportunité et la constitution du dossier sont en cours.

De même, le bilan réalisé avec notre partenaire ECF pour la formation de Conducteur de bus menée en 2019 au CBA a permis d'entrevoir des opportunités de développer cette formation, hors budget

CRP, notamment par la recherche de partenariats auprès de certaines entreprises ou de l'OPCO Mobilités ou encore de la Région-Ile-de-France pour proposer et mettre en place des actions innovantes (comparables à celles que nous avons menées avec ECF).

En effet, des financements semblent mobilisables auprès de certains de ces partenaires et pourraient répondre à des besoins identifiés dans des entreprises de voyageurs comme la RATP par exemple (besoin de l'action menée sur notre formation conducteur de bus pour préparer, former et embaucher des salariés TH) ou la Région-Ile-France pour préparer et former des demandeurs d'emploi TH via les formations qu'elle conventionne auprès du pôle Emploi.

L'étude de faisabilité de ce projet et les rencontres avec les potentiels partenaires se feront au courant de l'année 2020-2021.

III . LES USAGERS ET L'ACCOMPAGNEMENT

III.1 LE CRP

III.1.1 LA MISSION DU CRP

Le CRP a pour mission : l'intégration professionnelle et sociale durable en milieu ordinaire de travail (ceux pour lesquels c'est possible) ou en milieu protégé de travail (ceux pour lesquels c'est nécessaire) de la personne reconnue « Travailleur Handicapé » à la suite d'un accident ou d'une maladie.

III.1.2 LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service 2019-2023 a été validé en décembre 2018 par les membres du Conseil d'administration.

En 2019, un plan d'action, issu de ce projet de service a permis de travailler sur l'ingénierie de formation et pédagogique de l'ensemble des dispositifs. Ainsi, une programmation a été définie et des groupes de travail ont été constitués afin de permettre à chaque équipe dédiée de réfléchir aux contenus, séquences, démarches et outils pédagogiques de son dispositif. Ce travail a concerné en 2019, les dispositifs suivants : Préorientation, Remise à niveau-FLE, formations qualifiantes. Il concernera en 2020-2021, le DEP.

Ainsi, l'équipe de la préorientation a revisité l'ensemble de la démarche pédagogique qu'elle utilise dans son accompagnement (ADVP) en y rajoutant de nouvelles séquences notamment des ateliers d'évaluation des habiletés manuelles afin de mieux répondre aux spécificités du public reçu et à leurs besoins d'accompagnement dans l'élaboration de leur projet professionnel.

De ce fait, une base solide en ingénierie pédagogique alignée sur les 12 semaines d'accompagnement en préorientation a pu être établie avec la mise en place d'un livret de formation.

Concernant l'équipe de la remise à niveau-FLE, un premier travail d'inventaire des ressources et méthodes pédagogiques a permis de caler l'ingénierie de formation sur le référentiel des compétences clés (CLÉA). A partir de cette base, chaque formateur dans son domaine de spécialité (Français, mathématiques, bureautique voire insertion professionnelle) a pu réactualiser et repositionner ses séquences et outils pédagogiques en se basant sur ce référentiel et sur la durée de la remise à niveau.

Un second travail permettra de mettre l'accent sur la formation en mode individualisé ou à la carte suivant les besoins de chaque stagiaire et en fonction de son projet professionnel. De même, un travail d'harmonisation des tests de positionnement en français et plus largement sur les compétences clés entre dispositifs est prévu (exemple de la PREO vers le FLE ; du FLE vers la RAN ou de la RAN vers les Formations qualifiantes) pour rendre les évaluations plus cohérentes d'un dispositif à l'autre et les parcours des stagiaires plus cohérents et fluides permettant de gagner en continuité pédagogique.

Quant à l'équipe dispensant les formations qualifiantes (formations menant aux titres professionnels EAA, SA, TAI) ; celle-ci travaille déjà avec les référentiels de formation de l'AFPA (déroulés pédagogiques envoyés par la direction de l'ingénierie de formation de l'AFPA). Si cette progression a le mérite d'exister, elle demande néanmoins, une réappropriation continue par notre équipe pédagogique et une réadaptation dans les parcours proposés afin de la rendre plus accessible et plus étayée pour nos stagiaires. Ce travail reste à être formalisé davantage et capitalisé au niveau de ce dispositif et plus largement au niveau institutionnel.

Néanmoins, cette équipe s'est penchée sur un premier travail qui consistait à établir une ingénierie de formation de la période de préprofessionnalisation (ex préparatoire de 3 mois) intégrée au début de chaque formation qualifiante.

Ce travail est bien avancé et sera sans doute à finaliser sur l'année 2020.

De manière générale, nous pouvons dire que le plan d'action concernant le travail sur l'ingénierie de formation et pédagogique demande à être poursuivi, amélioré et élargi à d'autres dispositifs comme le DEP. Il demande également à être consolidé pour l'ensemble des dispositifs de formation notamment dans le cadre des accompagnements individuels que nous proposons et/ou dans le cadre d'un futur accueil en entrée et sortie permanente au CRP.

III.1.3 LES NOUVEAUTES DE L'ANNEE

Parmi les nouveautés de l'année 2019, nous pouvons noter la mise en place de groupes à double niveau ainsi que des entrées échelonnées sur les formations qualifiantes Employé Administratif et d'Accueil/Secrétaire Assistant-e. Par exemple, il a été constitué une session de 10 stagiaires composée à part égale de 5 stagiaires EAA et de 5 autres SA. Cette organisation a induit un accompagnement différencié mais aussi complémentaire sur certaines séquences de formation. Cela a permis également la mise en place de périodes d'alternance en entreprise en fonction des demandes des stagiaires, des besoins des entreprises ou de leurs propositions. En effet, ce type d'accompagnement a permis d'inverser la dynamique de parcours et de centrer ce dernier sur les possibilités de l'usager mais aussi sur celles offertes par son environnement.

Cette expérience est intéressante et demande à être poursuivie notamment par la mise en place d'une pédagogie orientée sur le modèle de l'entreprise d'entraînement pédagogique. La mise effective d'un tel dispositif pédagogique dans l'accompagnement des stagiaires permettra sans doute d'accéder à de nouvelles formations et d'élargir notre panel de propositions (formations commerciales, de gestion-administration ou de niveau supérieur au niveau 4 par exemple).

III.1.4 LA PRESENTATION DU SERVICE ET DU PUBLIC ACCOMPAGNE

III.1.4.1 Les horaires

DE L'ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE

Le CRP est ouvert tous les jours de la semaine et accueille les stagiaires du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Ces derniers réalisent un temps hebdomadaire de travail de 30 heures ; ce qui correspond pour les stagiaires de la formation professionnelle à un équivalent temps plein.

Le mercredi après midi, le CRP est fermé et le vendredi après midi, tous les dispositifs terminent leur formation à 15h.

D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DU SERVICE

L'accompagnement au CRP comprend des temps d'accompagnement pédagogique ainsi que des temps d'accompagnement médico-psycho-social. Il s'agit d'un accompagnement pluridisciplinaire qui donne sens à la réadaptation professionnelle. Certains temps sont personnalisés au regard des besoins et attentes des stagiaires.

Les professionnels du CRP sont présents sur le centre selon l'amplitude suivante : 8h30- 17h30.

DES ASTREINTES

Une astreinte technique et administrative est mise en place du vendredi soir à 18h au dimanche soir à 18h ; heure à laquelle les stagiaires internes peuvent revenir à l'hébergement. A compter du 1^{er} janvier 2019 les sites de l'internat seront fermés le week-end.

III.1.4.2 Les types de réunion

Les équipes participent à de nombreuses réunions et groupes de travail : institutionnelles, qualité, d'équipe, de synthèse, d'admissibilité/admission, avec les partenaires, avec et sans usagers, etc.

Les types de réunions	Leur fréquence	2019	2018	Evolu tion
Institutionnelles	5 par an : vœux, petit déjeuner,	4	4	0
D'équipe	Hebdomadaire et par dispositif	84	76	+8
Référent (entretiens stg)	Régulièrement	994°	534	+ 460
De synthèse / RAPP	Entrée, sortie, exceptionnelle	334*	168	+166
D'admissibilité / Commission d'admission	Avant chaque entrée, tous les 2 mois	12	8	+4
Partenariat / réunion avec partenaires	A chaque fois que le parcours le nécessite ou que le partenaire nous sollicite	13	4	+9
Groupes de travail Commission par thème	Projet de service CRP (4 groupes)	16	24	-8
Qualité : suivi PAQ, suivi PE	Réunions PE de fév à oct 2018 2 journées qualité par mois en 2017 sauf en août	0	12	-12

° 244 MDPP+ 219 PREO+ 531 QUAL (1 entretien par mois par stg)

* 125 MDPP+146 PREO+63 QUAL (37 entrées+26 sorties)

L'augmentation des réunions Référent et de Synthèse est relative à une plus grande quantité d'entrée en formations qualifiantes et un ajout d'une réunion d'accompagnement pour ce même secteur lors de la sortie en vue de préparer le bilan.

La fluctuation des données provient également d'un accompagnement personnalisé renforcé en réponse au besoin du stagiaire et de l'entreprise.

III.1.4.3 Le public accueilli – description des personnes admises dans l'année

Les personnes admises dans l'année sont celles ayant signé un DIPEC⁵ au cours de l'année.

L'AGE

Tranche d'âge	Nombre de personnes 2019		
	2019	2018	2017
Moins de 20 ans	9	9	13
21 à 30	49	49	65
31 à 40	52	63	74
41 à 50	88	97	76
51 à 60	71	86	78
61 et plus	3	2	4
Total	272	306	310

La diminution de stagiaire entre 2018 et 2019 s'explique par une entrée en préorientation, sur la fin d'année, différée. La répartition par tranche d'âge est stable.

⁵ DIPEC : document individuel de prise en charge = contrat de séjour

Moyenne d'âge par dispositif	AGE
CB	39
DEP	21
EAA	43
FLE	48
MDPP	47
PREO	43
SA	40
TAI	42
Moyenne générale	41

L'âge moyen général, tous dispositifs confondus est, en 2019, de **41 ans**.

Les dispositifs recevant le public le plus âgé sont : les dispositifs FLE et MDPP 47/48 ans

Les dispositifs recevant les publics plus jeunes sont :

- Par définition, le Dispositif d'Éducation Professionnelle avec une moyenne d'âge de 21 ans
- Les formations Conducteur de bus et Secrétaire Assistant-e : 39/40 ans

Les autres dispositifs sont dans une moyenne supérieure à 41 ans.

LE SEXE

Sexe	Nombre de personnes		
	2019	2018	2017
Homme	140	166	159
Femme	132	140	151
Total	272	306	310

La gente masculine est légèrement plus représentée que celle féminine : 51%

Cependant, l'écart entre les deux s'est resserré par rapport à ces 3 dernières années.

LA SITUATION FAMILIALE

La situation familiale permettant de discerner les stagiaires vivant seul, en couple, en colocation ou chez autrui avec ou sans enfant à charge au domicile ou hors domicile n'est pas une donnée recueillie en 2019. Cela nécessite un développement de la base de donnée qui sera étudié en 2020.

LA PROVENANCE GEOGRAPHIQUE

Département domiciliation	Nombre de personnes		
	2019	2018	2017
95	134	131	139
60	115	141	123
IDF	15	21	21
Province	3	6	16
DOM TOM	5	7	11
TOTAL	272	306	310

Comme depuis plusieurs années maintenant, les orientations qui nous parviennent, proviennent essentiellement des départements du Val d'Oise (49,26% des orientations) et de l'Oise (42,27%). Ceux-ci sollicitent particulièrement nos 2 dispositifs que sont la Préorientation et la Remise à niveau.

Ces deux dispositifs représentent 47 % de notre effectif global. Cela représente au total 128 stagiaires.

Par ailleurs, nous constatons une baisse significative des orientations provenant des autres départements. Est-ce à dire que nous assistons à une nouvelle régionalisation des demandes de formations ou tout du moins à une recherche de réponses plus territorialisées de la part des personnes et des acteurs. Cependant l'ouverture de nouvelles formations : « Ressources Projet, ou Ressources Emploi » au CRP le Belloy participent de notre point de vue à cette régionalisation.

LA SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT

Lieux de vie	Nombre de personnes		
	2019	2018	2017
Logement personnel : propriétaire et locataire	216	240	227
Hébergé	51	56	75
En famille d'accueil			
Hôtel – Hôtel social	3	1	1
Foyer jeune travailleurs		1	1
Autres : sans domicile, etc.	2	8	6
Total	272	306	310

Contrairement à 2018, nous notons une stabilité du pourcentage des personnes hébergées

LA SITUATION RELATIVE A L'EMPLOI

La situation relative à l'emploi permettant de discerner les stagiaires avec ou sans activité, en recherche d'emploi en MO ou MP ou en retraite au moment de leur entrée n'est pas une donnée recueillie en 2019. Cela nécessite un développement de la base de donnée qui sera étudié en 2020.

En revanche nous disposons de la durée d'inactivité avant d'intégrer une formation dans notre établissement.

Nous présentons la durée d'inactivité en séparant les secteurs de formation : qualifiant (SA EAA TAI CB), préqualifiant (MDPP+FLE) et préorientation (DEP+PREO).

Durée d'inactivité En qté et en %	Qualifiant		Evolution des %
	2019	2018	
Sans emploi depuis moins d'1 an	9 ; 11%	12 ; 17%	- 6
Sans emploi depuis 2 ans ou plus	31 ; 38%	34 ; 48%	-10
Sans emploi depuis 1 à 2 ans	24 ; 30%	12 ; 17%	+13
N'a jamais travaillé	12 ; 15%	9 ; 12%	+ 3
En emploi	5 ; 6%	4 ; 6%	-
Total	81 ; 100%	71 ; 100%	

Nous constatons une forte augmentation des stagiaires sans emploi depuis 1 à 2 ans. Et une légère augmentation de ceux n'ayant jamais travaillé.

Durée d'inactivité en qté et en %	Pré qualifiant 2019	Pré qualifiant 2018	Evol utio n	DEP + PREO 2019	DEP + PREO 2018	Evol utio n
Sans emploi depuis moins d'1 an	7 ; 8%	8 ; 9%	-1	13 ; 12%	17 ; 12%	-

Sans emploi depuis 2 ans ou plus	39 ; 49%	45 ; 51%	-2	37 ; 33%	50 ; 34%	-1
Sans emploi depuis 1 à 2 ans	19 ; 24%	20 ; 22%	-2	11 ; 10%	28 ; 19%	-9
N'a jamais travaillé	12 ; 15%	11 ; 12%	+3	49 ; 44%	45 ; 31%	+13
En emploi	3 ; 4%	5 ; 6%	-2	1 ; 1%	6 ; 4%	-3
Total	80 ; 100%	89 ; 100%		111 ; 100%	146 ; 100%	

Près de la moitié des stagiaires sont sans emploi depuis 2 ans ou plus. Cette donnée se confirme par rapport à 2018 et 2017.

LES MESURES DE PROTECTION

2 mesures de curatelle ont été recensées au niveau du DEP.

Nous notons une diminution de moitié des mesures de protection.

Mesures de protection en cours	Nombre de personnes DEP		Evolution
	2019	2018	
Sans mesure			
Curatelle	2	1	+1
Tutelle			
MASP			
Autres :			
Contrat jeune majeur		2	-2
Suivi AEMO		1	-1
Total	2	4	-2

LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'ADMISSION

En 2019, ces données sont connues dans les dossiers des Candidats mais non exploitables statistiquement. A développer en 2020.

LES TYPES DE DEFICIENCES

Types de déficiences (principales)	Nombre de personnes	
	2019	2018
Intellectuelles	4	7
Viscérales	52	65
Psychiques dont TSA	27 (10%)	20 (6%)
TSA	11	7
Du langage et des apprentissages	6	11
Visuelles		3
Motrices	130 (48%)	169 (55%)
Auditives	4	1
Plurielles	11	6
Cérébro-lésés		

Relationnelles et comportementales		
Autres	27	24
Total	272	306

Toute proportion gardée compte tenue d'une entrée en moins sur l'année, nous constatons une légère augmentation des déficiences psychiques. 4 stagiaires en plus en 2019 présentent des troubles du spectre de l'autisme.

LA DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

Durée d'accompagnement	Nombre de personnes	
	2019	2018
< à un an	142	186
de 1 à 2 ans	130	120
de 3 à 5 ans	0	0

La formation la plus courte est de 3 mois (Préorientation) alors que la formation la plus longue est de 20 mois (SA). 52% des stagiaires fréquentent des formations de moins d'un an.

L'ACTIVITE

File active	Nombre secteur PRE 2019	Nombre secteur PRE 2018	Nombre secteur Qualifiant 2019	Nombre secteur Qualifiant 2018
Nombre de personnes total de la file active sur l'année au 31 12	191	235	81	71
Nombre de personnes effectivement prises en charge et admises (signature d'un DIPEC)	191	235	81	71
Nombre de personnes vues pour la 1e fois***		224		47
Nombre de personnes sorties dans l'année au 31 12	151	196	41	26
Nombre de personnes sur liste d'attente		0		0

Source : Campus : Suivi stagiaire – dossier séjour – recherche programmée – stg TH présents au cours de la période 01/01/N au 21/12/N + Suivi séjour : sorties au cours de l'année N

* PRE = EAA+SA+TAI+CB ** QUALIFIANT = FLE+MDP P+PREO+DEP ***

LE PROCESSUS D'ADMISSION

Les données du service d'admission

Admissions au cours de l'année	Nombre Internat		Nombre Externat	
	2019	2018	2019	2018
Les candidats (nombre de notifications reçues des MDPH)	342	301	396	302
Les demandes d'information en pré-accueil	175	166	130	210
	127		210	

(nb pers venues)	27		58	
L'entrée dans le processus d'admission (formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active = pré-admission)	49 32	100	81 51	151
Les nouvelles admissions réalisées (signature contrat de séjour)	75	78	124	144
Le nombre d'admissions dans le cadre d'un GOS	0	0	0	0

Sources : Campus, Tableaux de bord service des admissions

L'origine de la demande d'admission

En 2019, les données relatives à l'origine de la demande d'orientation par « La personne elle-même ; La famille ou les aidants ; Le représentant légal ; La MDPH ; Le secteur social ; Le secteur sanitaire ; Le secteur associatif ; Le secteur médico-social ; Le SPE et Autres » ne sont pas connues. Elles seront ajoutées au questionnaire d'admission remis aux candidats en 2020 faisant une préadmission.

Les motifs de non-admission

Motifs de non admission, d'abandon	Nombre 2019	Nombre 2018	Nombre 2017
A trouvé un travail	0	10	18
Pas de suites données par la personne	67	299	122
Troubles jugés incompatibles avec la prise en charge offerte			
Non adéquation de l'orientation			
Non-conformité avec l'agrément			
Saturation du service / pas de place à l'hébergement	33	201	48
A trouvé un autre stage de formation	67	104	21
La date d'entrée ne convient pas	12	36	1
Difficulté financière	0	7	5
Eloignement familial	0	3	3
Problème de santé	0	3	7
Refus de la MDPH	0		1

Sources : Tableaux de bord service des admissions

Les motifs de non admissions ont nettement régressé en 2019 : ceci s'explique par la diminution des préaccueils suite au changement de politique de gestion de ces derniers : trop de convocation alors que les dates d'entrées étaient éloignées provoquaient de l'insatisfaction de la part des candidats et un mauvais « retour sur investissement ».

LE PARTENARIAT DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Partenariat dans l'accompagnement	Nombre 2019	Nombre 2018
Avec les professionnels de santé Dont formalisés par une convention		
Avec Services hospitaliers Dont formalisés par une convention		
Avec les établissements et services médico-sociaux Dont formalisés par une convention	138* 0	185 0
Avec les centres de ressources, centres de références, les équipes relais Dont formalisés par une convention		

Avec l'ASE, la protection de l'enfance Dont formalisés par une convention		
Avec un autre secteur social Dont formalisés par une convention	58	42
Partenariat entreprises et administrations (2019 SP Sarcelles + Vitalliance) Dont formalisés par une convention	2	10 3

* Il y a eu 64 orientations dans des établissements et services médico-sociaux pour la Préorientation en 2019, 48 pour le MDPP, 9 pour le FLE et 17 pour le DEP

Le nombre élevé du partenariat avec les ESMS s'explique par notre bonne connaissance du secteur de formation de réadaptation socio professionnelle adapté aux prérequis et aux capacités d'apprentissage des personnes en situation de handicap.

LES TYPES D'ACTIVITES COLLECTIVES ORGANISEES DANS L'ANNEE

Sources : TdB Coordinateurs, Service social

Type d'activités collectives	Qté 2019	Nbre de participants 2019	Qté 2018	Nbre de participants 2018
Projets collectifs	12	134	23	345
Ateliers théâtre DEP	NT	NT	36	22
Ateliers sociaux (budgets, droits et handicap)	42	220	NC*	NC*
Ateliers esthétique maquillage			2	40
Ateliers image de soi, confiance en soi	8	80	3	10
Spectacle théâtre			1	132
Conte et musique			1	44
Activités physiques et sportives	9	20	24	26 par séances
Sortie piscine	2	8		
Sophrologie / relaxation	NT	20 / séances	10	20 / séances
Journées pédagogiques (fête sec et culture générale)	2	54 19	1	132
Repas fin d'année	1	> 200	1	> 200
Ateliers hébergement°	38	87		

NC* : non connu - NT : non transmis

° Les ateliers hébergement sont désormais bien fréquentés par les internes. Nous comptons un choix varié d'ateliers : Karaoké, Tricot, Pyrogravure, Terre, Haïku, Ciné club, Jeux d'échecs, Repas du soir à thème

LES PROJETS PERSONNALISES

Projets personnalisés	2019	2018
Nombre de projets personnalisés nouveaux dans l'année	176	222
Nombre de projets personnalisés réactualisés dans l'année (RAPP 2, RAPP 3 et prolongement de parcours)	219	108

Source : campus

219 projets réactualisés sur 272 stagiaires accompagnés compte tenu des contrats signés en fin d'année qui donneront lieu à une réactualisation l'année suivante.

LES FINS D'ACCOMPAGNEMENT

Le nombre de fins d'accompagnement (fin de formation)

Par dispositif	Nombre 2019	Nombre 2018
FLE	10	11
DEP	20	23
PREO	71	109
RAN – MDPP	50	53
CTRIV	8	0
EAA	13	14
SA	14	11
TAI	6	1
TOTAL	192	222

Source : campus

Concernant le FLE, sur les 10 stagiaires sortis du FLE en 2019 :

- 9 stagiaires sont allés au terme de leur parcours et ont réussi leur examen du DELF (Diplôme d'Enseignement de la Langue Française) ;
- 1 stagiaire a été hospitalisé à quelques mois de la fin de sa formation et n'a pu aller au terme de son parcours.

Sur les 9 stagiaires ayant terminé leur parcours FLE :

- 4 stagiaires sont rentrés en Préorientation au centre Belle Alliance sur la même année (2019) ; ce qui constitue une suite de parcours sans rupture pour ces derniers ;
- 4 stagiaires ont eu des préconisations de remise à niveau dans leur rapport de fin de formation dont 3, la mettrons en œuvre sur 2020 ;
- 1 stagiaire a été orienté sur un dispositif FLE + Projet.

Pour le DEP, sur les 20 stagiaires sortis du DEP en 2019 :

- 11 stagiaires ont bénéficié d'une prolongation d'une année supplémentaire sur le dispositif ; ce qui a permis d'approfondir avec eux, le travail d'éducation et d'élaboration professionnelles. 5 d'entre eux sont encore présents dans le dispositif en 2020 ;
- 2 stagiaires ont trouvé un emploi ;
- 1 stagiaire a un projet d'auto entrepreneur ;
- 2 stagiaires ont été orientés en formation qualifiante ;
- 1 stagiaire a été orienté vers sa ML ;
- 1 stagiaire a été orienté en ESAT ;
- 1 stagiaire a été orienté en ESAT - Hors les murs ;
- 1 stagiaire a abandonné.

Sur les 71 stagiaires sortis de la Préorientation, 68 ont bénéficié d'une demande d'orientation et 3 sont retournés à l'emploi. Sur les 68 stagiaires orientés vers une formation, il y a eu 22 demandes de double orientations en remise à niveau suivie d'une formation qualifiante et 5 remise à niveau avec confirmation de projet professionnel.

Les orientations préconisées :

- Pour 2 stagiaires dans chacune des orientations suivantes : renouvellement de la préorientation ; une préorientation spécialisée ; Ressource vie active /projet emploi ; Agent

d'entretien du bâtiment ; Métreur ; Comptable Assistant Sanitaire et Social

- Pour 3 stagiaires dans chacune des orientations suivantes : Français Langue Etrangère ; Formation Industrielle Pratique (Nv 2) ; Accès IV ; BPJEPS ; Technicien d'Assistance en Informatique ;
- Pour 4 stagiaires dans chacune des orientations suivantes : Installateur(trice) dépanneur(e) en informatique ; Secrétaire assistant(e) ;
- Pour 9 stagiaires : EAA ;
- Pour 27 stagiaires : Remise A Niveau ;
- Pour 1 stagiaire dans chacune des orientations suivantes : BEP/BAC Pro ARCU ; BEP/BAC Pro commerce ; Vendeur conseil en magasin ; Qualéo (préqualifiant Accueil) ; Conducteur bus ; Chauffeur TPMP (droit commun) ; BAC Pro Technicien d'étude du bâtiment ; Préparateur monteur piqueur industriel ; Technicien logistique d'entrepôt ; Technicien d'étude du bâtiment ; TSSR ; TMVOL ; SAMS ; Horlogerie ; Auxiliaire de bibliothèque ; Médiatrice artistique (droit commun).

Sur les 50 stagiaires du MDPP accompagnés en 2019 voici les orientations faites :

- 1 Retour à l'emploi ; retour aux soins ; retour situation de justice ;
- 11 : EAA
- 6 IDI
- 4 : CASS ; SA ; TAI
- 2 : RAN ; Qualéo ; BAC Pro ARCU ; CAP AEPE/ATSEM ; AMCE ; ECM ; Comptable assistant
- 1 FLE ; FIP ; TSSR ; Technicien supérieur physique chimie

Les motifs de sorties

Source : Campus (Etat : sortie de stage anticipée raisons)

Motifs de sorties	2019	2018	2017
Réorientation	2	6	4
A trouvé un emploi	2	2	13
Abandon pour raison incapacité d'apprentissage			
Abandon pour raison de santé	3	5	8
Abandon pour raison sociale / socio-économique (volontaire et/ou raison administrative)	10	14	15
Raison disciplinaire			
Décès			
Autre : à préciser			
TOTAL	17	27	40

Les raisons liées à l'aspect économique ou social (budget, logement, précarité) ou de santé (maladie non stabilisée) peuvent conduire à des interruptions de parcours et de prise en charge. Ces situations renforcent la vulnérabilité des personnes accompagnées même si les professionnels essaient de mettre en place des relais à la sortie.

Le taux de réussite

Type de forma°	An-nées	Nombre réussite	Taux réussite	Nombre 1 CCP	Taux 1 CCP	Nombre Refusé	Taux Refusé
FLE	2019	9/9	100%				
	2018	9/10	90%			1/10	10%
EAA	2019	11/12	91%	1/12	8%		

	2018	9/12	75%	3/12	25%		
SA	2019	13/13	100%				
	2018	5/9	56%	1/9	11%	3/9	33%
TAI	2019	5/6	83%	1/6	17%		
	2018	Non sortis	Non sortis	Non sortis	Non sortis		
CTRIV	2019	5/7	71%			2/7	28%
	2018	Non sortis	Non sortis			Non sortis	Non sortis
Moy. gén.	2019	43/47	91%	2/18	11%	2/7	28%
	2018	23/31	74%	4/21	19%	4/19	21%

Source : campus

En 2019 :

FLE : 9 stagiaires présentés à l'examen sur 10 accompagnés

EAA : 12 stagiaires présentés à l'examen sur 13 accompagnés

SA : 13 stagiaires présentés à l'examen sur 14 accompagnés

TAI : 6 stagiaires présentés à l'examen sur 6 accompagnés

CTRIV : 7 stagiaires présentés à l'examen sur 8 accompagnés

Les taux de réussite aux examens démontrent que les stagiaires bénéficient d'un accompagnement de qualité au sein de l'établissement. Une articulation plus efficace devrait également être menée pour l'accès à l'emploi et la sécurisation dans ce nouvel emploi. En ce sens, un dispositif emploi accompagné porté par l'établissement trouverait son sens et pourrait constituer une réponse pour certains profils accueillis au CRP.

Le taux de placement à l'emploi

Les données concernant les stagiaires sorties de formation en 2018 ayant répondu à notre dernière enquête réalisée à 3, 6 ou 9 mois après leur sortie sont les suivantes :

- 87% des SA ayant répondu sont en emploi ;
- 63 % des EAA ayant répondu sont en emploi ;
- le stagiaire TAI avait quitté sa formation pour cause de maladie.

Le niveau IV tertiaire administratif est aujourd'hui porteur d'emploi et les résultats d'insertion sur l'année 2018 sont meilleurs que l'année précédente.

Les stagiaires n'ayant pas répondu sont peut être aussi dans l'emploi.

Source : Campus / Rapport Fagerh		Stagiaires sortis	Stagiaires ayant répondu	Stagiaires insérés	Taux d'insertion
Secrétaire assistante	2018	11	8	7	87%
	2017	11	8	8	100%
Employé (e) administratif (ve) et d'accueil	2018	14	11	7	63%
	2017	25	11	11	100%
Technicien(ne) d'assistance en informatique	2018	1	0	0	0
	2017	15	4	4	100%

III.2 LE SAMSAH

III.2.1 LA MISSION DU SAMSAH

Le SAMSAH accompagne des personnes nécessitant :

- Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de la vie ;
- Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie en contribuant à la réalisation du projet de vie de la personne et de ses liens sociaux ou professionnels,
- Des soins réguliers et coordonnés, un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

III.2.2 LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service couvre la période 2016-2020.

Les objectifs opérationnels du plan d'action sont suivis par le chef de service.

Certains objectifs ont été atteints ou sont en cours de finalisation. D'autres objectifs sont abandonnés ou réajustés au regard des priorités institutionnelles et des créations de services (Communication- Qualité).

Les objectifs communs aux plans d'action CPOM, du Projet d'établissement et de l'évaluation interne sont suivis par les groupes de travail dédiés.

Afin de permettre une cohérence et un emboîtement des objectifs avec ceux du CPOM et du PE 2018-2022, il serait pertinent d'aligner les dates du prochain projet de service du SAMSAH par le prolongement du plan d'actions jusqu'en 2022. Cela favoriserait notamment la prise en compte du futur référentiel des ESMS de l'HAS en cours de réalisation, du changement de dates des évaluations externes et de la mesure de l'activité à l'acte des SAMSAH.

III.2.3 LES NOUVEAUTES DE L'ANNEE

Les nouveautés de l'année se trouvent essentiellement au niveau du partenariat et dans le cadre des groupes de travail et commissions :

Partenariat

- Deux nouvelles conventions de partenariat (UNAFAM, Les oliviers) ont été signées en 2019 ;
- Une rencontre pour évaluation de la convention avec l'hôpital d'Argenteuil : un avenant à venir ;
- Une rencontre des coordinatrices des Conseils Locaux de Santé Mental ;
- Une rencontre avec les responsables des 2 structures l'habitat inclusif d'Argenteuil et L'Isle-Adam ;
- La participation à une réunion de l'équipe technique d'évaluation statuant sur les droits de la MDPH.

Groupes de travail et commissions

- Les groupes de travail qualité SAMSAH ont repris en 2019 afin de travailler le suivi du PACQ
- L'articulation entre le groupe d'expression et le groupe de travail Activités-Ateliers
- Le démarrage d'une réflexion sur l'amélioration du processus d'admission des usagers
- La mise en lien du logiciel Dossier unique de l'utilisateur avec les indicateurs à inscrire dans les rapports d'activité (ANAP, ARS, CNSA)

III.2.4 LA PRESENTATION DU SERVICE

III.2.4.1 Les horaires

DE L'ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DU SERVICE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

DES ASTREINTES

Une astreinte technique et administrative est mise en place tous les jours de 18h à 8h du matin.

III.2.4.3 L'activité

DONNEES QUANTITATIVES DES FLUX

Les données quantitatives donnent lieu à une double présentation :

- Une répondant au « Rapport d'activité des SAMSAH » demandé par la DD-95 de l'ARS IDF ;
- Une demandée par le Conseil départemental du Val d'Oise

Cette double exigence nous permet de croiser nos données et de les vérifier.

Les Flux	2019	2018	Evolu tion
Nombre de personnes total de la file active sur l'année au 31/12 (accompagnement + évaluation + n'étant pas entré en accompagnement)	104	110	-6
<i>Dont nombre de personnes vues pour la 1^{ere} fois (14 Eval + 1 admis en évaluation mais non évalué + 29 Acp)</i>	44	46	-2
<i>Dont nombre de sorties au cours de l'année (Eval, Acp)</i>	45	47	-2
Nombre de personnes accompagnées au 31/12 (y compris en phase d'admission et en notification Eval)	59	60	-1
Nombre de personnes accompagnées au 31/12 ayant signé un DIPEC	43		
Nombre d'entrée au cours de l'année (uniquement pour accompagnement)	29	33	-4
Nombre de personnes accompagnées dans l'année ayant signé un DIPEC	68	69	-1
Nombre de personnes évaluées dans l'année	17	19	-2
<i>Dont nombre d'évaluations terminées dans l'année</i>	13	16	-3
<i>Dont nombre transformées en accompagnement</i>	7	5	+2
Nombre de personnes effectivement prises en charge et admises (signature d'un DIPEC dans l'année donc en accompagnement)	20	20	
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12/19	21	24	-3

Source : Médiatteam + tableaux de bord secrétariat - En réponse au tableau RA-ARS

Nous notons une **certaine stabilité des résultats** entre 2019 et 2018.

Une légère baisse au niveau :

- De la file active : -5,5 %
- Du nombre des personnes accompagnées : -1,7 %
- Du nombre de personnes sorties : - 4,3 %

Une baisse plus significative au niveau :

- Du nombre de personnes entrées : -12 %
- Du nombre de personnes évaluées : -10 %

- Du nombre des personnes en attente : -12,5%

La création du 3^e SAMSAH ayant ouvert ses portes en 2019 a une probable incidence sur ces résultats. Notamment : environ 50% des usagers de la liste d'attente habitaient le secteur géographique (Pontoise et Vexin) pris en charge par ce nouveau SAMSAH.

Tableau de suivi CD-95	DONNEES QUANTITATIVES DES FLUX	nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2017	entrées en 2018	sorties en 2018	nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2018	entrées en 2019	sorties en 2019	nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2019
Accompagnements	Entrées/Sorties avec DIPEC signés	49	20	21	48	20	25	43
	Usagers vus non admis/n'ayant pas eu un accompagnement	0	13	13		9	7	
	Usagers en cours d'admission	4			9			8
	Usagers en début d'accompagnement mais n'ayant pas encore signé de DIPEC							4
	Usagers sortis et re-entrés dans l'année	0	1			0	0	
Evaluations	Usagers ayant été évalués	5	14	13		14	13	
	Usagers en cours d'évaluation				3			4
	Usagers vus mais ayant refusé l'évaluation					1		
TOTAL		58	52	47	60	44	45	59
File active (définition CNSA)			110			104		

LES PROJETS PERSONNALISES

Source : Tableaux coordinatrice

Projets personnalisés	2019	2018	Evolu tion
Nombre de projets personnalisés nouveaux dans l'année	12	12	-
Nombre de projets personnalisés réactualisés dans l'année	22	24	-2

Tous les usagers du SAMSAH accompagnés ont un pré-projet et un projet personnalisé révisé annuellement et selon les besoins (semestriellement). La période de 6 mois permettant à certains usagers de travailler les axes au fur et à mesure selon leur rythme et leur capacité à se projeter. Le nombre de nouveau projet personnalisé est identique à l'an dernier et le nombre réactualisé est en légère baisse (-8,3%).

LE NOMBRE D'ACTES PAR TYPE D'ETP POUR LES PERSONNES ADMISES AYANT SIGNE UN DIPEC

Source : Mediateam – Agendas des professionnels

Type d'actes	An nées	ETP socio éducatif (3)	ETP paramédi caux (5)	ETP médicaux (0,4)	ETP psycholo gues (2,75)	Total
Entretiens téléphoniques s'apparentant à des entretiens en vis-à-vis		Non quantifiable				
Entretien au bureau	2019	114	106	20	78	318
	2018	115	92	22	78	307
VAD	2019	601	550	104	448	1703
	2018	495	336	90	455	1376
Accompagnement à l'extérieur avec objectif d'autonomie (Transport et courses)	2019	71	0	0	0	71
	2018	85	0	0	0	85
Rdv partenaire avec la personne	2019	93	72	5	48	218

	2018	129	64	4	51	248
Rdv partenaire en lien avec la personne mais sans elle	2019	62	49	4	19	134
	2018	56	61	4	22	143
Réunions de synthèse	2019	53	134*	4	22	213
Evaluation (presta°)	2019	14	14	28	14	70
Total	2019	1008	893	165	629	2727
	2018	880	553	120	606	2159
Rapport d'accompagnement pluridisciplinaire	2019					18
Total global	2019					2745

* nous comptons 5 professionnels (CdS, AS, 3 IDE)

Les valeurs en 2018 relatives aux réunions de synthèse ont été retirées car elles comprenaient toutes les réunions.

Le total général est amputé des actes relatifs aux appels téléphoniques s'apparentant à un entretien d'accompagnement réalisé en vis-à-vis non identifiables à ce jour.

Il est à noter une augmentation de la traçabilité des VAD : soit 24% de plus qu'en 2018.

Ce résultat est inférieur à la réalité. Il faut en effet ajouter les VAD pour la prestation d'évaluation.

LES TYPES DE REUNION

Les équipes participent à de nombreuses réunions et groupes de travail : institutionnelles, qualité, d'équipe, de synthèse, d'admissibilité/admission, avec les partenaires avec et sans usagers.

Source : Tableaux Coordinatrice + (Médiatèam * par type)

Les types de réunions	Leur fréquence	Qté 2019	Qté 2018	Evolution
Réunion institutionnelle (CSPE, CODIR, PI, GT, INSTANCES)	2 fois par mois	33	19	+14
Réunion d'équipe	Hebdomadaire	48	48	0
Réunion d'admissibilité	2 fois par mois	21	22	-1
Réunion de synthèse	Trimestrielle	213	NF	-
Réunion partenariat avec ou sans usager*	2 fois par mois	114	NF	-
Groupes de travail / Commission par thème :		5	3	
- Famille-Aidants	Trimestrielle	10	10	
- Groupe d'expression		0	5	
- Ecrits professionnels				
Réunion référent	Trimestrielle	21	15	
Réunion qualité : suivi PAQ, suivi PE	Mensuelle	11	18	

Il faudra attendre 2020 pour avoir un comparatif fiable. En effet le logiciel dédié au dossier unique de l'usager ne permet pas ce genre de statistiques. Il faudra continuer à se référer aux tableaux de suivi de la coordinatrice. Nous notons cependant des résultats similaires pour certaines réunions.

Il faut ajouter à ces réunions les transmissions entre professionnels dans le cadre de la continuité de service.

LES TYPES D'ACTIVITES COLLECTIVES ORGANISEES DANS L'ANNEE

Source : Tableaux Référent activités

Type d'activités collectives	Quantité		Evolu tion	Nbre de participants		Evolu tion
	2019	2018		2019	2018	

Atelier partage et convivialité	11	15	-4	5	3 à 5	+1
Sortie au jardin de Giverny	1		+1	5		+5
Sortie à Chantilly	1	1		6	4	+2
Atelier mise sous pli	3	1	+2	2	7	-5
Sortie au théâtre	2	1	+1	2	5	-3
Atelier/séances socio esthétique	4	5	-1	7	11	-4
Bateaux mouches	1	1		4	8	-4
Ferme d'Ecancourt	2	1	+1	7	2	+5
Cirque PHENIX	1	1		3		+3
Exposition sur le PEROU	1		+1	3		+3
Atelier cuisine	11		+11	2 à 3		+2
Atelier Journée portes ouvertes + sa participation	4		+4	3 à 5		+4
Karaoké	1		+1	5		+5
TOTAL	43	26	+17	55	41	+14

Les activités collectives ont nettement augmenté en 2019 (+61%) grâce à un plus grand nombre d'atelier cuisine, au travail d'accompagnement à l'accès à la culture et à l'adhésion à Culture du Cœur par les usagers.

Même si cela reste compliqué de les mobiliser (plusieurs désistements de dernières minutes) les activités ont profité à davantage de personnes en 2019 : +34%.

LE PARTENARIAT DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Source : Tableaux de bord référents

Partenariat dans l'accompagnement	Nombre 2019	Nombre 2018	Evolution
Avec les professionnels de santé libéraux Dont formalisés par une convention	71 1	75	-4
Avec Services hospitaliers Dont formalisés par une convention	53 29	65 15	-12
Avec les établissements et services médico- sociaux (dont ESAT) Dont formalisés par une convention	20 1	11 1	+9
Avec les centres de ressources, centres de références, les équipes relais Dont formalisés par une convention	1 1	7	-6
Avec l'ASE, la protection de l'enfance Dont formalisés par une convention	4 0	4 1	0
Avec un autre secteur social Dont formalisés par une convention	22 1	10	+12
Avec les associations de représentants des usagers Dont formalisés par une convention			
Autre partenariat Dont formalisés par une convention	45 0	29	+16
TOTAL	216	201	+15

Les partenariats dans l'accompagnement restent représentés à plus de 70% par le secteur du soin. Les partenariats avec les mandataires judiciaires, les services d'aide à la personne et avec les familles (autre partenariat) connaissent une augmentation de 55%. Les secteurs : social et médico-social progressent légèrement.

LE TEMPS ADMINISTRATIF

Temps administratifs	En nb minutes 2019	En nb minutes 2018
Temps moyen hebdomadaire prévu par professionnel	Non connu	Non connu
Temps moyen hebdomadaire réalisé par professionnel	143	Non connu
Temps moyen hebdomadaire prévu par service	Non connu	Non connu
Temps moyen hebdomadaire réalisé par service	2 288	Non connu

Le développement du logiciel en 2019 a permis de renseigner ce tableau à minima au regard d'une autodéfinition du temps administratif (cf. définition en début de rapport) dans l'attente d'une définition transmise par les autorités de financement.

LES TEMPS DANS LES TRANSPORTS

Temps administratifs	En nombre de minutes		Evolu-tion
	2019	2018	
Temps de transport moyen par VAD par professionnel	8352	8368	-16
Temps de transport moyen par professionnel pour les rdv hors VAD	3312	636	-2676*
Temps de transport moyen par jour par professionnel	61	36	-25

Source : Médiatteam

Le temps passé dans les transports est sensiblement identique à l'an passé. Il reste important malgré l'ouverture du 4^e SAMSAH. Les usagers habitant sur leur secteur (Pontoise, Vauréal) restent accompagnés par notre équipe. Nous avons également augmenté les VAD en 2019.
* résultats 2018 à vérifier.

III.2.5 LA PRÉSENTATION DU PUBLIC

III.2.5.1. Avant et lors de l'admission

LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'ADMISSION

Source : Tableaux secrétariat – Mediateam

Modes d'accompagnement	Nombre total de personnes accompagnées		Evolution	Nombre de personnes accompagnées admises	
	2019	2018		2019	2018
Au domicile sans accompagnement	19	12	44% / 25%	5	5
Au domicile avec accompagnement en libéral	4	16	9% / 33%		
Accompagnement social	3	8	7% / 17%	2	3
Accompagnement médico-social	2	5	5% / 10%	1	4

Accompagnement secteur sanitaire	1	11	2% / 23%	1	3
Accompagnement modulaire (pluri)		5	0% / 10%		5
Education nationale		0			
Belgique		0			
Autres : Maison relais	5	1	12% / 2%	2	
Non renseigné dans Mediateam	9		21% / 0%	9	
Total	43	48		20	20

44% des usagers ayant signé leur contrat de séjour étaient à domicile sans accompagnement. Peu d'accompagnement médical (2%) par rapport à 2018 mais davantage d'accompagnement en Maison relais (12%).

L'ADMISSION

Source : Tableaux secrétariat et chef de service

Admissions au cours de l'année	2019	2018	Evolution
Les demandes d'admission pour accompagnement	29	53	-24
Les demandes d'admission pour évaluation	2	33	-31
L'entrée dans le processus d'admission <u>Accompagnement</u> (formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active)	30	29	+1
L'entrée dans le processus d'admission <u>Evaluation</u> (formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active)	14	17	-3
Les admissions réalisées (signature DIPEC)	19 +1DIPC ⁶	20	-1 0
Le nombre d'admissions dans le cadre d'un GOS	0	0	0

Nous constatons une forte diminution des demandes d'admission pour accompagnement (-45%) et une très forte diminution pour évaluation (-94%).

Ceci s'explique par :

- L'ouverture du 3^e SAMSAH sur le département ;
- Un arrêt de l'envoi systématique des notifications de la MDPH au SAMSAH (RGPD : Il faut attendre le contact par la personne, par les familles ou par les partenaires) ;
- Un changement d'orientation de la MDPH pour la gestion des évaluations auprès du SAMSAH (difficulté à statuer sur les droits).

Aucune admission au sein du SAMSAH suite à un GOS.

La phase d'admission a connu :

- Le décès de 2 usagers dont nous avons été prévenus par les familles suite au courrier de proposition de rendez-vous pour l'admission ;
- Des adresses, présentes sur la notification MDPH, inexactes pour 3 usagers ;
- Le refus de 2 usagers pour 1^{er} rdv suite au courrier reçu (voir non admission).

L'ORIGINE DE LA DEMANDE D'ADMISSION

Sources : Mediateam

Origine de la demande d'admission	Pour les pers ayant signé un contrat	Evolution

⁶ DIPC : Document Individuel de Prise en Charge

	2019	2018	
La personne elle même			
La famille ou les aidants	2	1	+1
Le représentant légal	1	2	-1
La MDPH	9	3	+6
Le secteur social	3	2	+1
Le secteur sanitaire	2	2	0
Le secteur associatif	2		+2
Le secteur médico-social	1	10	-9
Autres : mission locale			
Total	20	20	0

Le nombre de personnes accompagnées admises (20) en 2019 est à l'identique de 2018. 45% des demandes d'admission ont pour origine la MDPH (90% des usagers ne se savent pas ou ne s'en souviennent pas). En nette augmentation par rapport à 2018. Nous constatons une baisse importante du secteur médico-social comme origine de la demande d'admission.

LES MOTIFS DE NON-ADMISSION

Source : Tableaux secrétariat

Motifs de non admission, d'abandon	Quantité		Evolution
	2019	2018	
Refus exprimé par la personne	2 Acp 2 Eval	8	-4
Pas de suites données par la personne	2	0	+2
Troubles jugés incompatibles avec la prise en charge offerte	1	0	+1
Etat de santé	0	1	-1
Non adéquation de l'orientation	2	0	+2
Non-conformité avec l'agrément	0	0	
Saturation du service	14	24	-10
Autre : Réorientation, pas besoin d'accompagnement	0	2	-2
Total	23	35	-12

Globalement nous constatons une nette diminution (-42%) en 2019 des non-admissions. Ce qui est une bonne inversion de tendance du fait d'une gestion à plus court terme des dossiers (diminution de la liste d'attente).

Le motif principal de non admission reste encore en lien avec une liste d'attente importante malgré tout (21/60 = 35% de la capacité d'accueil). Il est à noter une diminution (-4) des refus exprimés par la personne compensée cependant par des dossiers sans suite (2). 2 dossiers ont nécessité une réorientation vers le SAMSAH APF et un SAVS.

III.2.5.2 Les caractéristiques du public accompagné

Les tableaux suivants concernent les personnes admises en accompagnement en 2019 ayant signé un DIPEC⁷ au cours de l'année. (Cf. Rapport d'activité SAMSAH ARS)
Les données s'entendent pour les 43 personnes au 31 décembre 2019.

⁷ DIPEC : document individuel de prise en charge = contrat de séjour.

L'AGE

Source : Mediateam

Tranche d'âge	Nombre total de personnes accompagnées		Evolution	Nombre de personnes accompagnées admises	
	2019	2018		2019	2018
Moins de 20 ans	1	0	2% / 0%	1	1
21 à 30	12	15	28% / 31%	6	6
31 à 40	6	6	14% / 12%	5	1
41 à 50	12	13	28% / 27%	6	8
51 à 60	11	13	26% / 27%	2	3
61 et plus	1	1	2% / 2%	0	0
Total	43	48		20	20

La tranche d'âge des personnes admises est conforme à la population globalement accueillie. Pas de changement dans la répartition par tranche d'âge de la population admise et accompagnée.

LE SEXE

Source : Mediateam

Sexe	Des personnes accompagnées (Total)		Evolution	Des personnes accompagnées admises	
	2019	2018		2019	2018
Homme	23	28	53% / 58%	13	8
Femme	20	20	46% / 42%	7	12
Total	43	48		20	20

En 2019 : davantage d'hommes que de femmes parmi les personnes accompagnées admises (inversion de la tendance). Le nombre de femme est identique à 2018 parmi l'ensemble des usagers accompagnés. C'est le nombre d'hommes qui diminue (18%).

LA SITUATION FAMILIALE

Source : Tableaux secrétariat

Situation familiale	An nées	Sans enfant à charge		Sans enfant à charge admis		Avec enfant à charge au domicile		Avec enfant à charge au domicile admis		Avec mineur hors domicile		Avec mineur hors domicile admis	
		Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev
Vivant seul	2019	19	54%	16		2	50%	2	50%	2	50%		
	2018	24	92%	11		3		1		1			
Vivant en couple	2019	4		4		0		2	50%	0		0	
	2018	2		0		1		3		1		1	
Vivant en co-location	2019									1	25%		
	2018									0			
Vivant chez autrui	2019	12	34%	0		2	50%			1	25%		
	2018	0		4		0				0			
TOTAL	2019	35		20		4		4		4		0	
	2018	26		15		4		4		2		1	

Source : Tableaux secrétariat

En ce qui concerne les personnes sans enfant à charge : nous constatons que 54% vivent seule et 34 % chez autrui. Le développement du logiciel réalisé en 2019 afin de pouvoir répondre à ces critères ne permet pas de comparatif avec 2018. 9% ont des enfants placés.

LA SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT

Source : Mediateam

Lieu de vie	Nombre total de personnes accompagnées		Evolution	Nombre de personnes accompagnées admises	
	2019	2018		2019	2018
Propriétaire	4	4	9% / 8%	2	3
Locataire	20	23	46% / 48%	3	7
Hébergé	15	13	35% / 27%	5	5
Pas En famille d'accueil	0	0			
Hôtel – Hôtel social	1	2			1
Foyer jeune travailleurs	0	1			1
Maison-relais	3	2	7% / 4%		2
Résidence accueil	0	0			
Résidence sociale	0	2		4	1
Résidence autonomie					
Autre : SDF	0	1			
Non renseigné				6	
Total	43	48		20	20

d'évolution majeure globale entre 2018 et 2019.

46% des personnes accompagnés sont locataires (48% en 2018)

35% sont hébergés (jeunes chez les parents) pour 27% en 2018. Légère hausse.

LA SITUATION RELATIVE A L'EMPLOI

Source : Mediateam

Situation	Nombre total de personnes accompagnées		Evolution	Nombre de personnes accompagnées admises	
	2019	2018		2019	2018
En formation initiale	1	1			1
Sans activité professionnelle	36	31	84% / 65%		16
En recherche d'emploi (MO)	0	4			1
En recherche d'emploi (MP)	0	3			
En activité professionnelle (MO)	1	1	2% / 2%		1
En activité professionnelle (MP)	3	5	7% / 10%		
Autres	2	3			1
Total	43	48		20	20

Il est à noter que 84% sont sans activité et que nous connaissons une forte augmentation de cette situation (65% en 2018). Cela confirme la difficulté au regard des projets d'insertion professionnelle.

LES MESURES DE PROTECTION

Source : Mediateam

Mesures de protection	Nombre total de personnes accompagnées		Evolution	Nombre de personnes accompagnées admises	
	2019	2018		2019	2018
Sans mesure	23	20	53% / 42%	13	10
Curatelle simple					
Curatelle aménagée					
Curatelle renforcée	13	21	30% / 44%	5	8
Tutelle	4	6	9% / 12%	2	
MASP					
Autres : en cours	3	1	7% / 2%		2
Total	43	48		20	20

Près de la moitié des personnes sont sous mesures de protection comme en 2018.

La répartition entre les mesures de curatelle et de tutelle est semblable avec une nette prédominance pour les curatelles renforcées.

Cela confirme des manques d'autonomie et des manques de prise de consciences des risques (mise en danger).

LES TYPES DE DEFICIENCES

Source : Mediateam

Types de déficiences	Nombre total de personnes accompagnées		Evolution	Nombre de personnes accompagnées admises	
	2019	2018		2019	2018
Déficiences principales	2019	2018		2019	2018
Déficiences intellectuelles					
TSA					
Troubles psychiques	37	41	86% / 85%	16	16
Troubles du langage et des apprentissages	Nombre total Personnes			Nombre Personnes	
Déficiences visuelles					
Déficiences motrices	1	2		1	2
Déficiences auditives					
Déficiences plurielles	0	1			
Cérébro-lésés					
Troubles du comportement et de la communication					
Autres (neurologique, mentale, respiratoire, trouble de l'humeur, trouble de la personnalité, troubles des fonctions supérieures, douleurs, fatigabilité)	5 (4 mental 1 neurologique)	4	12% / 8%	3	2
Total	43	48	-5	20	20

Types de déficiences	accompagnées		Evolution	accompagnées admises	
	2019	2018		2019	2018
Déficiences associées					
Déficiences intellectuelles	12	12	19% / 18%	4	3
TSA		0			
Troubles psychiques	3		5% / 0%	1	
Troubles du langage et des apprentissages	4	4	6% / 6%	2	
Déficiences visuelles	1	2			
Déficiences motrices	8	2	13% / 3%	6	1
Déficiences auditives	0	0			
Déficiences plurielles	1				
Cérébro-lésés					
Troubles du comportement et de la communication	10	18	16% / 27%	3	2
Autres (neurologique, mentale, respiratoire, trouble de l'humeur, trouble de la personnalité, troubles des fonctions supérieures, douleurs, fatigabilité)	23	29	37% / 43%		7
Total	62	67		16	13

86% des usagers accompagnés ont un handicap psychique principal contre 85% en 2018.

86 % correspondent à la population ciblée par le dispositif. 14% des usagers connaîtraient donc des orientations vers le SAMSAH pour des troubles psychiatriques associés à d'autres troubles principaux.

LA DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

Source : Mediateam

Durée d'accompagnement	Nombre total de personnes accompagnées		Evolution	Nombre de personnes accompagnées admises	
	2019	2018		2019	2018
< à un an	15	16	35% / 33%	20	20
de 1 à 2 ans	14	15	33% / 31%		
de 3 à 5 ans	12	16	28% / 33%		
de 6 à 9 ans	1	1			
>= à 10 ans	1				
Total	43	48			

Les usagers admis ayant signé leur contrat sont forcément suivis depuis moins d'un an.

Un certain équilibre persiste : environ un tiers des personnes dans chaque période de durée d'accompagnement avec une légère diminution des accompagnements de plus longue durée. 2 usagers sont encore suivis au delà de 6 années.

LES FINS D'ACCOMPAGNEMENT

Le nombre de fins d'accompagnement

Source : Tableau secrétariat

Par motif	Quantité		Evolution
	2019	2018	
Projet abouti objectifs atteints	11	7	+4
A la demande de la personne	2	16	-14
A la demande du SAMSAH	6	10	-4
Raisons majeures	3 décès 2 déménagements	0	+5
Etat de santé	1	1	0
Réorientation	0	1	-1
Autre	0	3	-3
TOTAL	25	38	-13

Le nombre de fin d'accompagnement a fortement diminué (plus d'un tiers). C'est essentiellement dû à la diminution des départs à la demande de la personne (8% en 2019 contre 42% en 2018) et à l'augmentation des projets aboutis : 44% des fins d'accompagnement en 2019 contre 18% en 2018. Il est à noter 5 cas de force majeure (20% des situations) non existants en 2018.

LA PRESTATION D'ÉVALUATION DES USAGERS

Sources : Mediateam

	Quantité		Evolution
	2019	2018	
Notifications prestation d'évaluation reçues	2	12	-10
Nombre de personnes évaluées dans l'années	17	19	-2
Nombre de personnes entrées en évaluation	14	14	0
Evaluations terminées (nb de personnes sorties)	13	16	-3
<i>Dont aboutissant à un accompagnement SAMSAH</i>	7	5	+2
Nombre d'évaluation en cours au 31-12	4	3	+1
Refus d'évaluation	2	0	+2
Interruption de l'évaluation	1	0	+1

En 2019 : nous faisons le constat suivant :

- Une stabilité du nombre des personnes entrées pour la prestation d'évaluation ;
- 3 évaluations de moins qu'en 2018 ont été terminées ;
- La moitié des évaluations a abouti à un accompagnement au SAMSAH Belle Alliance ;
- La file d'attente ne contient que 6 notifications d'évaluation pour 2020.
- Les prestations d'évaluation ne sont toujours pas comptabilisées dans le rapport d'activité demandé par l'ARS alors qu'elles mobilisent l'équipe pluridisciplinaire.

IV. LA DEMARCHE QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES

La démarche qualité a été structurée par la création en avril 2018 d'un service, doté de moyens humains et techniques. Le service qualité et gestion des risques est désormais repéré par les professionnels. La mise en œuvre de la démarche a permis de promouvoir auprès des professionnels une culture institutionnelle basée notamment sur la culture positive de l'erreur et le partage des données et des pratiques.

L'activité a porté en 2019 essentiellement sur le déploiement de la gestion documentaire via le web et sur la participation au groupe de travail relatif au développement de l'institution.

IV.1 LA QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Garantir la qualité de l'accompagnement, c'est pour nous – entre autres - passer par :

- La mise en place d'actions correctives suite au dépôt de réclamations ;
- La mise à jour des outils de la Loi 2002-2 ;
- Le respect du nombre de réunions CVS et la mise en place effective des actions décidées ;
- La mise à jour des procédures obligatoires mises en œuvre ;
- Le nombre de réunions dédiées aux Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles ;
- La démarche éthique et de bientraitance.

IV.1.1 Droit des usagers

LES FICHES DE RECLAMATION DES USAGERS (FRU)

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisées	
		2019	2018
Taux d'actions correctives si action justifiée	100% des réclamations ont obtenu une action corrective	96 %	89,5%

En 2019, 27 FRU ont été déposées par les stagiaires du CRP ; 19 en 2018. Soit 42% de plus. L'hypothèse émise porte sur une meilleure communication sur les Fiches de réclamation.

2 fiches ne nécessitaient pas la mise en place d'action corrective au regard de notre mission.

96% des réclamations justifiées - soit 24 fiches sur 25 - ont donné lieu à - au moins - une action corrective. 1 seule réclamation n'a pas encore obtenu de réponse au regard de la situation complexe (gestion d'accès au self) que nous espérons régler en 2020.

Nous avons nettement amélioré notre taux d'actions correctives et avons quasiment atteint notre cible des 100%.

DOMAINE DE RECLAMATION	Nombre de N° ENREGISTREMENT
⊕ Accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipement techniques	1
⊕ Actes de malveillance au sein de l'établissement	4
⊕ Comportements violents et manquements graves (de la part de l'utilisateur)	1
⊕ Droits et devoirs	5
⊕ Incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports	15
⊕ Situations en lien avec des difficultés relationnelles entre personnels	1
Total général	27

Les réclamations ont majoritairement concerné les incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports (soit 55,5%) ; soit 15 réclamations sur 27 relatives aux services restauration et hébergement. 10 réclamations sur 15 concernent le même objet.

4% sont considérées comme « Comportements violents et manquements graves » ; 20% comme non respect des « Droits et devoirs » et 16% comme « Actes de malveillance » ; mais elles ne donnent pas lieu – pour autant – à une déclaration d'événements graves aux autorités administratives.

L'ACTUALISATION DES OUTILS DE LA LOI 2002-2 (CRP ET SAMSAH)

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Mode de calcul	Réalisé en 2019	Réalisé en 2018
La conformité des outils à la Loi 2002-2 à destination des usagers	100%	Nombre de documents mis à jour / Nombre de documents à mettre à jour	0%	100%

Les documents relatifs à la Loi 2002-2 n'ont pas donné lieu à une mise à jour en 2019. Ils sont en cours de révision, le travail amorcé sur ces documents n'ayant pu être finalisé.

CRP	Délai de mise à jour	Date actualisation	Date mise en application
DIPEC / Contrat de séjour	1 fois par an	18/01/2018	18 janvier 2018
Projet individualisé (PAP)	1 fois par an	Février 2018	Février 2018
PE 2018-2022	1 fois tous les 5 ans	25/10/2018	25/10/2018
PS 2018-2022	1 fois tous les 5 ans	13/12/2018	13/12/2018
Livret d'accueil	1 fois par an	21/09/2018	21/09/2018
Règlement fonctionnement	1 fois tous les 5 ans	4/02/2015	4/02/2015

SAMSAH	Délai de mise à jour	Date actualisation	Date mise en application
DIPEC / Contrat de séjour	1 fois par an	10 /07/2018	10 /07/2018
Projet individualisé (PAP)	1 fois par an	10-2018	10-2018
PE 2018-2022	1 fois tous les 5 ans	25/10/2018	25/10/2018
PS 2016-2020	1 fois tous les 5 ans	11-2016	11-2016
Livret d'accueil	1 fois par an	07-2018	07-2018
Règlement fonctionnement	1 fois tous les 5 ans	07-2018	07-2018

LE MODE DE PARTICIPATION DES USAGERS

L'établissement encourage l'expression des usagers à travers plusieurs modes de participations :

- Le « CVS »
- Le « Groupe d'expression »
- Des « Groupes de parole »

- Des « Enquêtes de satisfaction »

LE CVS AU CRP

Lors de la signature du CPOM, le centre s'est engagé dans le volet de « La prise en charge » à organiser 3 réunions CVS dans l'année. L'engagement est respecté en 2019. Il diminue par rapport à 2018 qui a connu 4 réunions.

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Nombre de réunions plénières réalisées en	
		2019	2018
Nombre de réunions du CVS ou de groupe d'expression dans l'année	3 réunions (plénières) par an	3	4

D'autres réunions sont organisées afin de préparer les réunions plénières :

Mode de participation	Nombre de réunions préparatoires		Nombre de réunions simples	
	2019	2018	2019	2018
CVS au CRP	3	4	11	10

Les membres du CVS du CRP sont toujours satisfaits des modalités de fonctionnement mis en place et des réponses apportées par la direction.

L'appui au CVS est réalisé par 2 professionnels de la réadaptation (Formatrice et Educatrice spécialisée). Elles y travaillent à raison d'environ 2h par semaine notamment lors des élections des membres du CVS à chaque nouvelle entrée et pour chaque dispositif.

Les représentants des stagiaires ont participé comme membres votants à 3 CA en 2019.

Le vice-président accompagné de la coordinatrice hébergement et de la responsable qualité a participé à la première assemblée plénière du 20 juin 2019 du Réseau InterCVS-95 organisé par le Conseil départemental. Expérience intéressante d'échange de pratiques, de supports et de prise de parole devant des professionnels et usagers des ESSMS, mais difficulté à trouver sa place au sein d'un auditoire composé essentiellement de collègues du secteur Personnes Agées (PA).

LES GROUPES DE PAROLES AU CRP

Mode de participation	Nombre de réunions gestion de conflits animées par un psychologue		Nombre d'ateliers d'expression et d'échange animés par un psychologue	
	2019	2018	2019	2018
Groupes de paroles	2	3 en RAN MDPP	5	6 en RAN/MDPP

LES TEMPS DE REGULATION PEDAGOGIQUE HEBDOMADAIRES AU CRP

Mode de participation	Nombre de réunions régulation animées par un formateur	
	2019	2018
Régulation Préqualifiant	51 (30 en préo et 21 en MDPP)	24 (RAN-MDPP)
Régulation Qualifiant	107 en EAA, SA et TAI (SA : 51 ; EAA : 19 ; SA/EAA : 27 ; TAI : 10)	97 en EAA et SA (SA : 48 ; EAA : 35 ; SA/EAA : 14)

Les réunions de régulation ont augmenté en 2019.

En préqualifiant, la préorientation a été comptabilisée.

Les réunions de régulation se déroulent en formation qualifiante tout au long du parcours des stagiaires à l'occasion des bilans de fin de semaine animés par une formatrice. Un compte rendu est rédigé par un(e) stagiaire en tertiaire administratif (Secrétaire Assistante (SA) ou Employé(e) Administratif et d'Accueil (EAA)) et conservé dans un classeur. Les formations Techniciens d'Assistance en Informatique (TAI) ont commencé à réaliser ces bilans lors du dernier trimestre 2019. Ce qui explique l'augmentation d'environ 10% en 1 an.

LES GROUPES D'EXPRESSIONS AU SAMSAH

Mode de participation	Nombre de réunions	
	2019	2018
Groupe d'expression au SAMSAH	2	2

Compte tenu de sa spécificité, le SAMSAH a mis en place, depuis plusieurs années, un groupe d'expression qui est fréquenté par les usagers en capacité à se déplacer dans nos locaux et à prendre la parole en petit groupe.

La fréquentation a été moindre qu'en 2018 avec 5 présents sur 7 conviés et 3 présents sur 6 prévus aux 2 réunions organisées en avril et en octobre alors que les usagers sont venus avec le transporteur adapté.

Cela souligne la difficulté persistante :

- De mobilisation des usagers à leur participation et à l'expression d'un ordre du jour pour la réunion suivante ;
- De l'intérêt qu'ils y portent et de la confusion pour certains avec un groupe de paroles.

10 commissions animées par 2 professionnels du SAMSAH (CESF et psychologue clinicienne) ont permis d'organiser les 2 séances, d'en rédiger les comptes rendus, d'actualiser le questionnaire de satisfaction sur la question des droits des usagers, de dépouiller les questionnaires et de faire le lien avec le service qualité (2 réunions).

Les comptes rendu sont transmis à la Directrice de Belle Alliance, à la responsable de service, à la responsable qualité et à l'équipe pluridisciplinaire. Ils sont également présentés lors des CTE et des Conseils d'Administration. Ainsi les professionnels ont un retour sur ce que les usagers font remonter.

LES ENQUETES DE SATISFACTION AU CRP ET AU SAMSAH

Mode de participation	Nombre de stagiaires sollicités (B)		Nombre de stagiaires ayant répondu (A)		Taux de réponse (A/C)	Taux de réponse (A/B)
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
CRP	127	109	127	97	89,4	88,9
SAMSAH	43	36	34	27	79	75

Au CRP

L'administration de l'enquête de satisfaction de sortie du stagiaire via le logiciel Web Blue Kango se poursuit. Il est toujours supervisé par le service qualité qui fait tiers dans la relation formateurs/usagers.

Les enquêtes ont été menées sur une année entière en 2019 auprès de 127 stagiaires présents (13 promotions) sur 142 stagiaires sortants. 15 stagiaires étaient absents pour des raisons médico-sociales ou sortis par anticipation.

Pour la première fois, les stagiaires du DEP (toutes promotions confondues) ont pu exprimer leur satisfaction ! En revanche, ceux fréquentant les dispositifs FLE et Conducteur de Bus n'ont pas bénéficié des enquêtes de satisfaction institutionnelles.

Malgré une augmentation du nombre de stagiaires interrogés, le taux de réponse au questionnaire (89%) est quasi identique à celui de 2018. Ce taux de réponse reste satisfaisant.

En 2018, le taux de réponse correspond au rapport du Nombre de stagiaires ayant répondu (97) sur le Nombre de stagiaires sollicités (109). « Les stagiaires sollicités » correspondent à l'effectif présent au moment de la date officielle de sortie.

Afin de permettre la prise en compte de toutes les situations (sorties anticipées, absences, dysfonctionnement organisationnel), nous avons choisi en 2019 le nombre de stagiaires sortant dans l'année. Le taux de réponse s'en trouve plus juste.

Le service qualité a consacré en moyenne une vingtaine d'heures sur 2019 à la supervision de ces enquêtes. Le rapport d'enquête de satisfaction 2019 présente les résultats et leur analyse. Il est consultable par tous sur la base de données.

Au SAMSAH

Les questionnaires sont passés à domicile auprès des usagers ayant signé un contrat et accompagnés depuis au moins 6 mois. La passation se fait sur papier en présence ou non des professionnels qui ont fait le choix d'accompagnement au remplissage pour certains usagers en difficulté malgré le risque d'influence induite.

La saisie des enquêtes est réalisée, sur le logiciel Blue Kango, par les professionnelles référentes du groupe d'expression qui en font l'analyse. Cf. Résultat enquête satisfaction 2019 consultable sur la base de données.

Les résultats sont communiqués aux usagers lors du groupe d'expression qui a lieu en octobre.

Il est à noter une augmentation de 4% (de 75% à 79%) du taux de retour des questionnaires entre 2018 et 2019 ainsi qu'une augmentation de 19,4% (de 36 à 43) du nombre de personnes sollicitées.

LES PROCEDURES OBLIGATOIRES

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisées en 2019	Réalisées en 2018
Nombre de procédures obligatoires relatives aux droits des usagers mise en place	Nombre officiel de procédure obligatoire	1	1

Les procédures obligatoires concernent :

- La promotion de la bientraitance et le traitement des situations de la maltraitance ;
- La déclaration obligatoire aux autorités des dysfonctionnements graves ;
- La gestion de crise (Plan bleu, PCA) ;
- La gestion des risques infectieux et des épidémies (légionellose, grippe ...).

Cette année, les documents suivants ont été réalisés, diffusés et présentés lors d'un petit déjeuner institutionnel :

- La procédure de déclaration des événements indésirables aux autorités administratives ;
- La procédure et la fiche de signalement d'événements indésirables à destination du personnel.

D'autre part, concernant la gestion de crise, la procédure incendie (Evacuation en cas d'alarme) est en cours de rédaction suite au retour d'expériences des exercices d'évacuation réalisés de jour comme de nuit.

IV.1.2 Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisé en 2019	Réalisé en 2018
Nombre de réunions dédiées aux RBPP	Seuil constant à maintenir		3
Ou événements intégrant leurs connaissances et analyse	Seuil constant à maintenir	3	

Les groupes de travail relatifs :

- au projet Autisme
- au projet de service CRP
- au rapport d'activité
- au DUERP
- au suivi du PACQ du SAMSAH (GQSAM)
- à l'emploi accompagné
- à la bientraitance

Les commissions SAMSAH :

- Famille et aidants
- Partenariat
- Ateliers

Et la mise en œuvre de la démarche qualité, ont donné lieu à l'étude des RBPP suivantes :

- « Déclarer les événements indésirables graves (EIGS) »
- « Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte »
- « Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement »
- « Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent »
- « L'évaluation interne : repères pour les services à domicile au bénéfice des publics adultes ».

IV.1.3 Ethique / Bientraitance

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisé en 2019	Réalisé en 2018
Nombre de réunions du CSPE dédié à la démarche éthique	2 réunions par an	Aucune	Aucune

Nous avons pris du retard sur nos engagements mais il est prévu d'aborder le concept d'éthique lors du séminaire « Bientraitance » programmé en octobre 2020.

IV.1.3 Groupes de travail qualité

Le groupe qualité restreint pluridisciplinaire du suivi du PACQ s'est réuni 8 fois en 2019. Le taux de participation aux réunions a été de 95 %.

L'objectif principal de l'année 2019 était de répondre à la première action inscrite au PACQ du rapport d'évaluation interne soit la mise à jour des fiches de pratiques professionnelles.

Les premières réunions ont permis de constituer le groupe de travail et de définir son organisation, de mettre en commun la définition d'un Référentiel, de modifier le formulaire des fiches de pratiques professionnelles en y intégrant les effets attendus, les indicateurs, le lien avec les références légales, réglementaires et RBPP et avec la cartographie des processus et des axes de l'Evaluation Interne. Les réunions suivantes ont permis d'archiver certaines fiches, d'en regrouper d'autres.

Elles ont été marquées par la volonté de passer d'un catalogue de pratiques à un référentiel d'évaluation, colonne vertébrale de l'organisation des pratiques.

Les fiches intègrent désormais une question évaluative.

Les fiches retravaillées à fin 2019 :

- L'accueil de la personne accompagnée (FPP-01-V01-PR1-SAM)
- La co-construction du Projet Personnalisé (FPP-01-V01-PR2-SAM)
- Le processus d'actualisation du projet personnalisé (FPP-05-V01-PR3-SAM)

Les fiches retravaillées mais à compléter avec les documents associés :

- L'admission et la contractualisation de la personne accompagnée (FPP-01-V01-PR1-SAM)
- L'organisation de l'interdisciplinarité dans la co-construction du projet (FPP-01-V01-PR3-SP06-SAM)
- La coordination des partenaires dans la mise en œuvre du projet personnalisé (FPP-04-V01-PR3-SAM)

Les fiches en cours :

- La gestion du dossier de la personne accompagné
- Le partage de l'information entre les professionnels internes et externes au SAMSAH

Les fiches abandonnées par regroupement sur une autre fiche

- L'accompagnement de la personne dans la compréhension du SAMSAH
- La personnalisation

IV.2 LA GESTION DOCUMENTAIRE

L'année 2019 a été dévolue à la gestion électronique documentaire.

Ainsi, le service qualité :

- A créé un intranet sur une nouvelle plateforme permettant la mise à disposition des documents institutionnels aux professionnels du CRP et du SAMSAH ;
- A créé un « Guide utilisation intranet Belle Alliance » et a formé 72 professionnels à l'utilisation de cet intranet ;
- A créé et diffusé :
 - o les procédures et formulaires concernant la Fiche de Réclamation des Usagers (FRU), la Fiche d'Événements Indésirables (FEI) et la Déclaration d'Événements Graves aux Autorités Administratives (DEGAA),
 - o la Charte informatique à destination des usagers,
 - o une dizaine de formulaires (Consentement au partage des données personnelles, Engagement de responsabilité charte informatique usager, formulaires RH...),
 - o des modes opératoires pour l'internat (bon passage à l'internat – demande inscription wifi) pour la restauration (inscription et réservation des repas, demande de prestations).

IV.3 LA GESTION DES RISQUES

V.3.1 Le CHSCT

Le CHSCT a organisé une réunion en 2019 au cours de laquelle, il a traité :

- Le tableau de suivi annuel des actions du service technique et sécurité ;
- L'étude de l'architecte programmiste sur l'« Extension de salle » ;
- Le Dossier Unique d'évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
- Le Document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI) ;
- Les Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI) ;
- Les Accidents d'Exposition au Sang (AES) ;

- Les trousse de secours.

V.3.2 La Qualité de Vie au Travail (QVT) et le Document Unique de l'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Les réunions de travail sur l'évaluation des risques professionnels se sont poursuivies en 2019. 8 réunions, d'une durée de 3 heures chacune, ont été réalisées. Elles ont permis la finalisation du travail d'identification et d'évaluation des risques et l'identification des mesures de prévention et de protection existantes pour certains groupes de travail.

Groupes D.U. / UNITES DE TRAVAIL	Nombres des réunions Phase 1		Nombres des réunions Phase 2 et 3		Total réunions réalisées	
	2019	2018	2019	2018	En nombre	En h
Groupe D.U. 1 : Direction, Administratives et managériales	0	2	1	0	3	9
Groupe D.U. 2 : Techniques	1	1	1	0	3	9
Groupe D.U. 3 : CRP-MPSP	1	1	0	0	2	6
Groupe D.U. 4 : SAMSAH	0	2	1	0	3	9
Groupe D.U. 5 : Hébergement	1	1	0	0	2	6
Groupe D.U. 6 : Restauration	1	1	0	0	2	6
Groupe D.U. 7 : Hygiène des locaux	1	1	0	0	2	6
	5	9	3	0	17	51

Afin de finaliser la démarche, 4 autres réunions sont planifiées en 2020.

Un travail en collaboration avec le médecin du travail de l'Ametif est prévu notamment pour la simplification du document et la validation des moyens et des mesures de prévention/protection proposées par les professionnels.

LE SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES

Les indicateurs permettant de répondre à l'objectif visé par le service des ressources humaines sont notamment les FEI, leur nombre, leur nature, et le taux des actions correctives.

Les commentaires relatifs aux FEI sont portés au chapitre « L'accompagnement du personnel dans un environnement professionnel adapté » de la partie du rapport « Les moyens humains ».

IV.4 LA COMMUNICATION DU SERVICE QUALITE

Le service qualité assure l'animation des 3 petits déjeuners institutionnels réalisés dans l'année.

Il a présenté l'état d'avancement des projets finalisés et en cours (Démarche qualité, JPO, CSPE, GT, COMMUNICATION, ...)

IV.5 LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

Le service qualité et gestion des risques a été sollicité pour participer au développement institutionnel et notamment à la réponse :

- A l'octroi de financement par la DT95 de l'ARS IDF pour une extension de salle ;
- De la commande de la DT95 de l'ARS IDF relative à l'enquête d'opportunité pour le projet autisme.

IV.5.1 L'animation des groupes de travail « architecture »

La responsable qualité a animé des groupes de travail pluridisciplinaires avec un cabinet d'architecture dans le cadre des études : extension de salle et projet autisme :

- 4 réunions « extension de salle » avec un taux de participation global de 67% et la participation d'un représentant des stagiaires.

Ce travail a permis un état des lieux des besoins : bureaux d'entretiens individuels pour les pré-admissions, salle pour les pré-accueils, salle polyvalente pour les ateliers médico-sociaux, pour l'animation pour les internes, pour les réunions institutionnelles, pour l'accueil des partenaires, salle pour les professionnels ... Plusieurs esquisses ont été réalisées. Au regard du coût d'investissement, celle engageant le moins de dépenses a été retenue.

- 4 réunions « projet autisme architecte » avec un taux de participation global de 67% et une information aux stagiaires au CVS. Initialement prévu comme une extension du DEP actuel, le projet d'un service dédié aux autistes et indépendant architecturalement a vu le jour.

IV.5.2 L'enquête d'opportunité « Projet autisme »

Le service qualité a lancé, sur le web, une enquête d'opportunité pour l'étude des besoins et des attentes des jeunes autistes de 16 à 25 ans sur le territoire (95, 93, 78, 75, 60) auprès de nombreux partenaires tels que ceux de l'orientation/évaluation, des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, de l'enseignement, des entreprises adaptés, protégés et du secteur ordinaire...

Fin 2019, nous comptons une quinzaine de réponses.

Les relances se feront téléphoniquement début 2020.

IV.6 - LE SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT

3 réunions du CSPE en présence des membres du CODIR et d'un membre du Conseil d'Administration ont été encadrées par le SQ. Elles ont permis d'évaluer l'état d'avancement des axes d'améliorations décrits dans le Projet d'établissement 2018-2022.

Cf. tableau et graphiques d'analyse des résultats du suivi du PE : « PA PE 2018 – 2022 CBA suivi actions PE au 31/12/2019 ».

V . LES MOYENS HUMAINS

V.1 LES MOYENS HUMAINS EXTERNES

V.1.1 Les prestations au SAMSAH

Les prestataires extérieurs (prestations médico-sociales payantes) qui interviennent à titre individuel et ou collectif comptent 35 heures 30 d'interventions pour l'ensemble des usagers accompagnés. Ces prestations extérieures connaissent une augmentation de + de 30% concernant essentiellement le recours aux experts médicaux psychiatriques.

Types d'intervenants	Nombre d'heures par an		Evolution
	2019	2018	
Neuropsychologue	3,5	4	-0,5
Ergothérapeute	10,5	9	+1,5
Sophrologue	0	1	-1
Socio-esthéticienne	8	10	-2
Expert médical psychiatrique	10,5	1,5	+9
Psychologue (bilan cognitif)		1,5	-1,5
Pédicure	3		+3
TOTAL	35,5	27	+8,5

V.1.2 Les prestations au CRP

Les intervenants extérieurs (prestations médico-sociales payantes) qui interviennent à titre individuel et ou à titre collectif comptent 995 heures pour l'ensemble des usagers accompagnés. Soit une augmentation de 73% du fait de la prestation de conduite (Formation conducteur de Bus)

Types d'intervenants	Nombre d'heures par an		Evolution
	2019	2018	
Neuropsychologue (7 bilans)	81 h	84 h	-3
Ergothérapeute (15 séances)	72 h	60 h	+12
Sophrologue	46 h	20 h	+26
Socio-esthéticienne et esthéticienne	0 h	12 h	-12
Animateur sportif	34 h	35 h	-1
Animateur théâtre	74 h	82 h	-8
Animateur image de soi	12 h	9 h	+3
Formateur anglais	242 h	232 h	+10
Formateur conduite	434 h	40 h	+394
TOTAL	995 h	574 h	+421 h

V.2 LES MOYENS HUMAINS INTERNES

V.2.1 Les effectifs (au regard du réalisé paie et ERRD)

LE CRP

Catégorie / emplois	Emplois permanents (P) / temporaires (T)	Effectif prévisionnel N		Effectif réel N		Ecart Nombre d'ETP (2)-(1)
		Nombre d'agents	Nombre d'ETP (1)	Nombre d'agents	Nombre d'ETP (base : 12 mois) (2)	
DIRECTION / ENCADREMENT		5	5,00	5	5,00	0,00
DIRECTION / ENCADREMENT	P	5	5,00	5	5,00	0,00
DIRECTION / ENCADREMENT	T	0	0,00	0	0,00	0,00
	P	5	5,00	5	5,00	0,00
ADMINISTRATION / GESTION		14	11,65	17	12,37	0,72
ADMINISTRATION / GESTION	P	14	11,65	17	12,37	0,72
ADMINISTRATION / GESTION	T	0	0,00	0	0,00	0,00
	P	14	11,65	17	12,37	0,72
SERVICES GENERAUX		14	13,06	19	15,00	1,94
SERVICES GENERAUX	P	14	13,06	19	15,00	1,94
SERVICES GENERAUX	T	0	0,00	0	0,00	0,00
	P	14	13,06	19	15,00	1,94
RESTAURATION		3	2,98	8	2,58	-0,40
RESTAURATION	P	3	2,98	8	2,58	-0,40
RESTAURATION	T	0	0,00	0	0,00	0,00
	P	3	2,98	8	2,58	-0,40
SOCIO-EDUCATIF		5	3,82	6	3,62	-0,20
SOCIO-EDUCATIF	P	5	3,82	6	3,62	-0,20
SOCIO-EDUCATIF	T	0	0,00	0	0,00	0,00
	P	5	3,82	6	3,62	-0,20
PARAMEDICAL		2	1,50	2	0,87	-0,63
PARAMEDICAL	P	2	1,50	2	0,87	-0,63
PARAMEDICAL	T	0	0,00	0	0,00	0,00
	P	2	1,50	2	0,87	-0,63
MEDICAL		0	0,00	0	0,00	0,00
MEDICAL	P	0	0,00	0	0,00	0,00
MEDICAL	T	0	0,00	0	0,00	0,00
	P	0	0,00	0	0,00	0,00
AUTRES FONCTIONS		23	19,39	20	16,76	-2,63
AUTRES FONCTIONS	P	23	19,39	20	16,76	-2,63
AUTRES FONCTIONS	T	0	0,00	0	0,00	0,00
	P	23	19,39	20	16,76	-2,63
TOTAL		66	57,40	77	56,20	-1,20

LE SAMSAH

Catégorie / emplois	Emplois permanents (P) / temporaires (T)	Tableau des effectifs global				Dont effectifs émergeant sur le forfait soins		
		ETP Année N - Effectif prévisionnel (1)	Nbre d'agents (prévisionnel)	ETP Année N - Effectif réel (base 12 mois) (2)	Ecart: (2)-(1)	ETP Année N - Effectif prévisionnel (1)	ETP Année N - Effectif réel (base 12 mois) (2)	Ecart: (2)-(1)
DIRECTION / ENCADREMENT		2,00	2	2,00	0,00	1,00	1,00	0,00
DIRECTION / ENCADREMENT	P	2,00	2	2,00	0,00	1,00	1,00	0,00
DIRECTION / ENCADREMENT	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	2,00	2	2,00	0,00	1,00	1,00	0,00
ADMINISTRATION / GESTION		1,00	1	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADMINISTRATION / GESTION	P	1,00	1	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADMINISTRATION / GESTION	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	1,00	1	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SERVICES GENERAUX		0,44	3	0,22	-0,22	0,00	0,00	0,00
SERVICES GENERAUX	P	0,44	3	0,22	-0,22	0,00	0,00	0,00
SERVICES GENERAUX	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,44	3	0,22	-0,22	0,00	0,00	0,00
RESTAURATION		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESTAURATION	P	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESTAURATION	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOCIO-EDUCATIF		5,38	6	5,00	-0,38	0,38	0,00	-0,38
SOCIO-EDUCATIF	P	5,38	6	5,00	-0,38	0,38	0,00	-0,38
SOCIO-EDUCATIF	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	5,38	6	5,00	-0,38	0,38	0,00	-0,38
PARAMEDICAL		4,50	5	4,45	-0,05	4,50	4,45	-0,05
PARAMEDICAL	P	4,50	5	4,45	-0,05	4,50	4,45	-0,05
PARAMEDICAL	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	4,50	5	4,45	-0,05	4,50	4,45	-0,05
MEDICAL		0,60	2	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00
MEDICAL	P	0,60	2	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00
MEDICAL	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	0,60	2	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00
AUTRES FONCTIONS		3,95	6	4,48	0,53	3,95	4,48	0,53
AUTRES FONCTIONS	P	3,95	6	4,48	0,53	3,95	4,48	0,53
AUTRES FONCTIONS	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	P	3,95	6	4,48	0,53	3,95	4,48	0,53
TOTAL		17,87	25	17,75	-0,12	10,43	10,53	0,10

V.2.2 L'accompagnement du personnel dans un environnement professionnel adapté

La politique managériale d'accompagnement du personnel dans un environnement professionnel adapté vise à renforcer la culture institutionnelle axée sur la bientraitance, la notion éthique et sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM-HAS

LE SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES

Les indicateurs permettant de répondre à l'objectif visé par le service des ressources humaines sont notamment les FEI, leur nombre, leur nature, et le taux des actions correctives.

Indicateur négocié au CPOM	Cible		Réalisé en		Ecart	
			2019	2018	2019	2018
Nombre de FEI	Qté	Néant	24	3	+21	
Par nature des FEI :						
- Délai réparation ; Défaillance technique ; Dysfonctionnement prestations supports			5	1	+4	
- Actes de malveillance au sein de l'établissement ; Sinistres et événements météorologiques exceptionnels			4		+4	
- Difficultés relationnelle avec un responsable de service			4	2	+2	
- Perturbation dans l'organisation du travail et la gestion RH			2		+2	
- Événements santé environnement ;			1		+1	
- Comportements violents et manquements graves (de la part de l'utilisateur)			8		+8	
Taux d'actions correctives = Nb actions correctives / Nb FEI	Taux	100%	87,5%	1/3 : 33%	-12,5	- 77

Source : SQGR - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 2 - Volet 4 - Objectif 5

24 FEI ont été déposées par les professionnels du CRP et du SAMSAH.

Nous constatons une nette augmentation du signalement des événements indésirables en 2019 du fait de la révision de la procédure et de la fiche de signalement et de la sensibilisation auprès des professionnels de la culture positive de l'erreur.

Les événements indésirables signalés en 2018 portaient sur les difficultés relationnelles entre personnels (2) et sur un dysfonctionnement de prestations supports (1).

En 2019, les événements signalés concernent davantage les domaines suivants :

- Comportements violents et manquements graves (de la part de l'utilisateur) : 33% ;
- Situations en lien avec des difficultés relationnelles entre personnels : 17% ;
- Accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipements techniques : 17%.

Nous notons une amélioration du traitement et du suivi des FEI. 21 actions correctives ont été mises en place sur les 24 FEI enregistrées, soit 87,5% de taux de correction contre 33% en 2018.

Le delta de 12,5% correspond à :

- 2 événements pour lesquelles des actions correctives sont en cours ;
- 1 événement signalé ne justifiant la mise en place d'une action corrective.

Le service qualité s'est engagé à apporter une réponse écrite dans un délai d'une semaine. En 2019 le service qualité a rédigé 66% de courrier réponse aux déclarants.

LES ACTIONS DE FORMATIONS

Les tableaux et indicateurs suivants permettent la quantification des formations et de mesurer l'accompagnement des professionnels en matière de bien-être et d'éthique.

Les formations réalisées

Les formations diplômantes

Fonctions occupées	Intitulé de la formation	Nombre de participant	Organisme de formation
Cadre de santé	Master management des organisations soignantes	1	UPEC

Les formations continues

Fonctions occupées	Intitulé de la formation	Participants	Organisme de formation
Responsable qualité Responsable de la réadaptation	Virage inclusif	2	Fagerh
Ouvrier professionnel	SSIAP	1	APAVE
Gestionnaire RH	L'avancement du fonctionnaire hospitalier	1	CNEH
Assistante sociale ; Coordinatrice ; Chargée de communication	Cursus nouveaux professionnels	3	Fagerh
Responsable qualité Assistante qualité	14 ^e journée d'Automne de l'AHP	2	AHP
Formatrice	Référent bienveillance	1	COMUNDI
Responsable qualité Responsable de la réadaptation	Inventer le CRP de demain dès aujourd'hui	2	Fagerh
Assistante sociale ; Conseillère en économie sociale et familiale	Formation accès au logement	4	SIAO
Chargé d'insertion Responsable de la réadaptation	Congrès Fagerh	2	Fagerh
Formatrice	Les incontournables du métier de formateur	1	AFPA
Formatrice	Prise en main de Métis	1	AFPA
Chargé d'insertion	Journée nationale Fagerh	1	Fagerh
Psychologue	Maître praticien en hypnose Ericksonienne	1	
Psychologue	La famille et la personne de confiance comme alliée thérapeutique	1	AFAR
Psychologue	Addictions	1	AFTTC
Aide-soignant	Intervenir au domicile de personnes adultes handicapées	1	CERF
Infirmière Assistante sociale	Journée nationale d'échanges SAMSAH SAVS	2	Medialis
Médecin	Réhabilitation : changement paradigme dans la société	1	GHU Paris
Aide médico-psychologique	Le syndrome de Diogène et les entassements	1	AFAR
Aide médico-psychologique	Piscine : accompagnement des patients adultes	1	AFAR
Educatrice spécialisée ; Conseillère en économie sociale et familiale ; Assistante sociale	Fonctionnement de l'aide sociale	3	MDPH
Assistante sociale ; Conseillère en économie sociale et familiale	Réunions travailleurs sociaux	2	Banque de France
Collective	EPRD	3	Actif

Collective	L'adaptation de l'institution à la personne avec autisme	8	EDI
Collective	Objectifs CPOM	7	EDI
Collective	Autisme et stratégies d'accompagnement	13	EDI
Collective	Guides files serres files	37	Fort de Domont
Collective	Sensibilisation au handicap psychique	51	CEAPSY

Les indicateurs de formation inscrits au CPOM

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Le taux de formation bientraitance	
		2019	2018
Nombre des nouveaux agents formés à la bientraitance au 31 déc N / Nombre total de nouveaux agents recrutés en N	100%	0	NC

Source : RH - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 2 – Volet 4 – Objectif 5

Nous ne sommes pas en mesure de renseigner ce tableau cette année. En effet, il nous semble prématuré de former les nouveaux collègues à la bientraitance - qui s'engagent lors de la signature de leur contrat de travail au respect de la charte bientraitance - sans avoir préalablement redéfini au niveau institutionnel, avec tous les acteurs de l'accompagnement, le processus dynamique et éthique de bientraitance.

Aussi l'Institution a fait le choix :

- De former en 2019 une remplaçante à la référente Bientraitance du CRP qui a demandé son détachement ;
- D'accompagner sur 2020 à l'aide d'un prestataire les 2 référents bientraitance (CRP et SAMSAH) à la définition de leur mission et de leur rôle et à la compréhension de leur fonction au sein de l'établissement
- D'inscrire l'ensemble des agents du CRP et du SAMSAH à un séminaire bientraitance (Oct 2020) co-animé par les deux référents préalablement formés, la responsable qualité et le prestataire.

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Somme des réunions réalisées	
		2019	2018
Le nombre de réunions d'analyse des pratiques intégrées à la démarche RBPP	2 réunions / service (CRP SAMSAH)	0	0

Source : RH - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 2 – Volet 4 – Objectif 5

Un programme de formation est prévu en 2020 incluant l'analyse des pratiques au niveau institutionnel pour une trentaine de professionnels. Une étude est en cours pour le choix d'un prestataire assurant une supervision auprès de certains professionnels.

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Somme des réunions réalisées	
		2019	2018
Le nombre de réunions d'analyse des pratiques intégrées à la démarche RBPP	2 réunions / service (CRP SAMSAH)	0	0

Source : RH - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 2 – Volet 4 – Objectif 5

LES ACTIONS SOCIALES

Les personnels sont conviés au repas de Noël institutionnel organisé tous les ans.

Pour la 4^e fois, les enfants du personnel de moins de 10 ans ont bénéficié d'un goûter avec animations et distribution de cadeaux par le Père Noël. Les enfants de 10 à 16 ans reçoivent une carte cadeau.

D'autre part :

- A chaque naissance et mariage, un bouquet de fleurs est envoyé ;
- Lors du départ à la Retraite, un pot institutionnel est proposé à l'agent et un cadeau lui est remis.

VI . LES MOYENS FINANCIERS

VI.1 L'ACTIVITE : TAUX D'OCCUPATION REEL ET PREVU

	Indicateur négocié au CPOM	Cible	Taux réel CRP	Taux Réel SAMSAH
2019	Nombre de journées réalisées / nombre de journées théoriques	>= 90%	98,42%	97,90% ¹ 95,14% ²
2018	Nombre de journées réalisées / nombre de journées théoriques	>= 90%	100,91%	101,55%

1 : avec évaluations

2 : sans évaluations

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Activité théorique en journées	Activité réalisée en journées (évaluations incluses)	Activité réalisée en journées 2018
CRP	25 542	28 380	27 930	28 639
Dont internat	8 514	9 460	8 513	8 205
Dont externat	17 028	18 920	19 417	20 434
SAMSAH	19 710	21 900	21 441 (1 097 Eval°)	22 241 (1 167 Eval°)

Le taux d'activité du CRP est supérieur aux objectifs du CPOM. L'activité de l'internat est en dessous du prévisionnel mais est compensée par l'externat. Ce niveau élevé s'explique par la diversification des formations proposées et par un suivi au jour le jour des absences et des places vacantes.

En ce qui concerne le SAMSAH, le calcul de l'activité en journées est toujours en vigueur pour l'année 2019 au regard des objectifs du CPOM. Néanmoins, celui-ci a participé à l'étude en cours sur une méthode de calcul de l'activité plus adaptée à ce type de service. Un projet de rapport d'activité fondé sur un calcul des actes et du temps alloué à chaque usager, a ainsi, été communiqué à l'ARS.

Un avenant au CPOM fixant un objectif d'activité plus proche de la réalité de la mission du SAMSAH est attendu prochainement. Pour l'heure, le calcul de l'activité en journée démontre que le service remplit avec un taux d'occupation de 97,90% ses objectifs pour l'année 2019.

VI.2 L'ERRD 2019

L'article R314-232 du Code de l'action sociale et des familles précise que l'établissement doit produire, à l'appui de l'état réalisé des recettes et des dépenses (ou ERRD), un rapport financier et d'activité portant sur : « a) l'exécution budgétaire de l'exercice considéré ; b) L'activité et le fonctionnement des établissements et services, au regard notamment des objectifs du [CPOM...] ; c) L'affectation des résultats »

Les données d'activités étant détaillées dans le présent rapport (cf. *supra*) il ne sera question ici que de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019 et de l'affectation des résultats.

V.2.1 L'Exécution budgétaire de l'exercice 2019

LES CHARGES ET PRODUITS DE FONCTIONNEMENT DU CRP

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE I	649 648,38	610 391,36	0,00	26 878,33	610 391,36	663 506,15	53 114,79	8,7 %

Le niveau de dépenses du Groupe I pour le CRP supérieur aux dépenses prévues de 8,7%.

L'augmentation des dépenses par rapport au réalisé 2018 est lié au niveau d'activité élevé de 2019, ainsi qu'à la mise en œuvre de prestations à caractère médico-social par des prestataires extérieurs plus importante. Le compte 6112 est en effet la source principale de l'augmentation des charges de groupe I.

En particulier, les dépenses liées à la formation Conducteur de transport en commun sur route (CTCR), assurée en collaboration avec l'Ecole de Conduite Française (ECF), portent une part importante de cette hausse.

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives.	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE II	2 531 745,84	2 618 423,23	0,00	25 878,23	2 618 423,23	2 571 964,40	-72 337,06	-2,7%

Le niveau de dépenses du Groupe II pour le CRP inférieur aux dépenses prévues de 2,7%. Cet écart est toujours dû à des difficultés de recrutement sur des postes d'accompagnement (surtout au niveau coordination), en particulier le poste de coordonateur(rice) du service Médico-Psycho-Social (MPS) ou encore de coordonateur(rice) du Dispositif d'éducation professionnelle.

L'augmentation des dépenses par rapport au réalisé 2018 est lié au niveau d'activité élevé de 2019, à la dotation de certains postes vacants ainsi qu'à la pérennisation de nouvelles formations créées en 2018.

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE III	721 713,31	809 266,86	0,00	12 878,42	822 145,28	736 378,88	-85 766,40	-10,4%

Le niveau de dépenses du Groupe III pour le CRP est inférieur aux dépenses prévues de 10,4%.

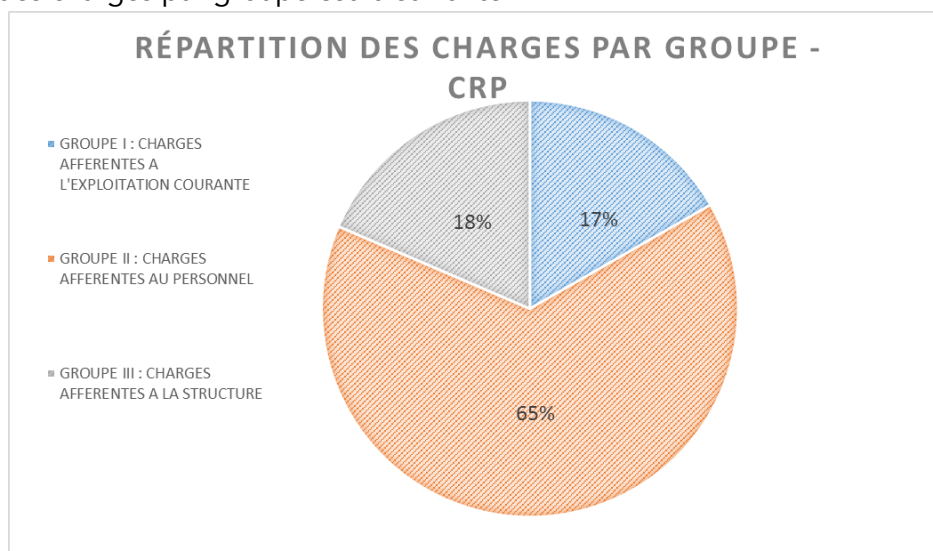
La diminution des dépenses s'explique par un recours plus fréquent à des services internes, parfois nouvellement créés (service communication) pour la réalisation de missions auparavant réalisées par des prestataires extérieurs, en particulier les missions liées à la qualité et les événements (compte 618) ou à la communication (compte 623).

L'écart du compte de dotations aux amortissements est aux retards dans la mise en œuvre du PPI et à l'impossibilité de comptabiliser un certain nombre d'investissements en 2018.

Les dépenses d'entretien et de réparation sont également inférieures à celles réalisées en 2018 mais supérieures aux prévisions. Ces écarts mettent en avant la difficulté à prévoir le niveau de ce type de dépenses dont la nécessité peut s'imposer de façon urgente, comme ce fut le cas après plusieurs sinistre (formation de fontis, chutes d'arbres, etc.) survenus en 2019 malgré l'entretien et la surveillance régulière du patrimoine du Centre.

Le niveau de dépenses total pour le CRP est inférieur aux dépenses prévues de 3,2 %.

La répartition des charges par groupe est la suivante :



En ce qui concerne les produits, trois faits notables sont à constater :

- En premier lieu, l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement dont le montant est déterminé par la délégation départementale du Val d'Oise de l'Agence régionale de Santé Ile de France. Elle a atteint, en 2019, 3 779 239,07 €, soit une augmentation de 1,06% par rapport à la dotation versée en 2018 de 3 739 599,32 €.
- En deuxième lieu, le CRP a, en 2019, perçu un versement de la taxe d'apprentissage pour un montant total de 20 083,14 €.
- En troisième lieu, la délégation départementale du Val d'Oise de l'Agence régionale de Santé Ile de France a accordé au Centre le versement de crédit de non reconductibles de fonctionnement au titre de la formation du personnel d'accompagnement pour un montant de 27 013,80 €.

Par ailleurs, les produits du groupe II sont sensiblement plus faibles que prévus (- 15,8 %) mais tout de même supérieurs à ceux réalisés en 2018. L'écart est principalement dû à une remise en fonction plus complexe que prévue du service de restauration après travaux, générant une baisse de la fréquentation sur le premier semestre 2019.

Les produits du groupe III sont quant à eux plus élevés de 5,5 % à ceux prévus, soit une différence de 4 205,92 €. Cette différence est à la difficulté de prévoir les reprises sur provisions d'exploitation qui ne servent, à ce jour, qu'à couvrir les charges liées aux comptes épargne temps du personnel de

la structure. De même, les produits de cessions d'éléments d'actifs (compte 775 pour 2 155,00 €) proviennent de la vente de matériel réformé du Centre et n'avaient pas été anticipés au moment de l'EPRD.

LES CHARGES ET PRODUITS DE FONCTIONNEMENT DU SAMSAH

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificative	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE I	101 726,40	85 806,56	40 000,00	1 058,69	126 865,25	103 941,27	-22 923,98	-18,1%

Le niveau de dépenses du Groupe I pour le SAMSAH est inférieur aux dépenses prévues de 18,1 %.

L'écart est principalement dû à un recours plus faible aux prestations à caractère médico-social à l'extérieur (compte 6112). Cette diminution traduit une tendance claire d'évolution des besoins d'accompagnement des usagers de ce service. En effet, les situations socio-économiques des usagers du SAMSAH tendent à devenir de plus en plus précaires, rendant le maintien des prestations médico-sociales plus difficile.

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE II	896 661,89	904 391,64	0,00	6 136,29	910 527,93	875 603,11	-34 924,82	-3,8%

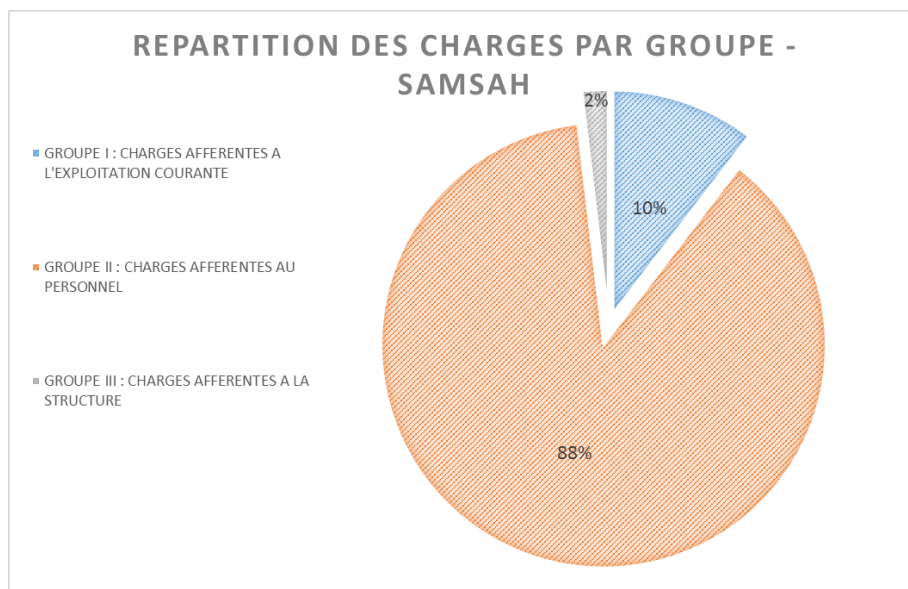
Le niveau de dépenses du Groupe II pour le SAMSAH est inférieur aux dépenses prévues de 3,8 %.

L'écart est dû à des difficultés de recrutement sur des postes couverts par le forfait soin, en particulier un poste de psychologue et un poste d'infirmière.

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE III	25 508,49	64 002,36	-40 000,00	3 597,49	27 599,85	18 620,62	-8 979,23	-32,5%

Le niveau de dépenses du Groupe III pour le SAMSAH est inférieur aux dépenses prévues de 32,5% en raison du fait que le montant des primes d'assurances est nécessairement imputé sur le groupe I par le biais de la refacturation. Par soucis de transparence et de sincérité, cette dépense est inscrite au compte 616 (Groupe III) au stade de l'EPRD et au compte 6287 (Groupe I) au stade de l'ERRD.

La répartition des charges par groupe est la suivante :



En ce qui concerne les produits, là encore, certains points importants sont à signaler :

- La dotation accordée par l'ARS a augmenté de 1,07% pour s'élever à un montant de 617 967,03 €, pour un montant en 2018 de 611 424,78 € et une base CPOM de 607 174,56 €.
- La dotation accordée par le Conseil départemental du Val d'Oise est restée stable, et s'élève à 443 926,00 €.

Les produits du groupe II sont très faibles (1 018,11 €) et correspondent à des remboursements d'indemnités journalières et à des produits de gestion courante.

En ce qui concerne les produits du groupe III une précision est également à indiquer.

En effet, la reprise de subvention accordée par le Conseil régional d'Ile-de-France en 2016 (d'un montant de 20 135 €) n'apparaît pas car, n'ayant pas, au jour où ce rapport est écrit, comme en 2018, reçu confirmation du trésorier payeur que cette écriture a bien été inscrite.

S'il apparaît au compte de gestion que cette écriture a bien été passée, il conviendra de rectifier le document de l'ERRD et le résultat 2019. Dans le cas contraire, la reprise sera rattrapée sur l'exercice 2020.

LES INVESTISSEMENTS

Les montants par compte d'acquisition pour 2019 sont les suivants :

Emplois		Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
N° de comptes	Libellés		Budget initial	VC	DM	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
20	Immobilisations incorporelles	21 967,80 €	58 718,40 €	0,00 €	0,00 €	58 718,40 €	4 733,40 €	-53 985,00 €	-91,94%
21	Immobilisations corporelles	1 050 967,95 €	1 952 257,94 €	0,00 €	0,00 €	1 952 257,94 €	109 400,54 €	-1 842 857,40 €	-94,40%
	- dont terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont agencements de terrains	80 287,20 €	78 103,20 €	0,00 €	0,00 €	78 103,20 €	500,00 €	-77 603,20 €	-99,36%
	- dont constructions	77 882,75 €	1 255 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 255 000,00 €	26 257,75 €	-1 228 742,25 €	-97,91%
	- dont installations techniques, matériel et outillage	721 565,63 €	584 154,74 €	0,00 €	0,00 €	584 154,74 €	9 055,80 €	-575 098,94 €	-98,45%
	- dont autres immobilisations corporelles	171 232,37 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	73 586,99 €	38 586,99 €	110,25%
23	Immobilisations en cours	35 504,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	42 178,01 €	42 178,01 €	0,00%
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%

Les écarts s'élèvent à :

Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
2 010 976,34 €	156 311,95 €	-1 854 664,39 €	-92,23%

Le montant des investissements réalisés sur 2019 est très inférieur à celui prévu en raison de retards pris dans la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) adossé au CPOM actuel. Ces retards sont notamment dus aux règles strictes encadrant la commande et l'investissement publics, en particulier l'application du Code de la commande publique et des procédures de dématérialisation des marchés.

De plus, un certain nombre d'investissements ont été finalisés et n'apparaissent pas dans ce décompte puisqu'ils résultent du passage du compte 23 (immobilisations en cours) au compte 2135 (immobilisations techniques corporelles), c'est notamment le cas des études réalisées pour la rénovation de la cuisine du Centre, réalisées depuis 2016, rendues amortissables en 2019 pour un montant de 104 525,99 €.

L'année 2019 a néanmoins été une année importante en termes d'investissements puisqu'on peut noter la finalisation des travaux de la cuisine du Centre qui, bien qu'achevés début 2019, finiront d'être payés (via notamment la libération des retenues de garanties, en 2019 (pour 4 000 €) et en 2020.

Des investissements d'aménagements de salles de formation ont également été réalisés à partir de cahiers des charges élaborés par le cabinet Active Ergonomie (pour un montant en mobilier de 35 090,85 €).

L'ensemble des investissements prévus mais non passés en 2019 (d'un montant total de 1 854 664,39 €) est ainsi reporté à 2020. Parmi ces derniers on compte notamment la mise aux normes d'accessibilité PMR du Centre (pour un montant estimé de 505 000,00 €), le projet d'extension de salle pour de multiples usages professionnels et d'accompagnement, dont le projet a été largement étendu (pour 224 925,85 €), les travaux de consolidation du mur Est (pour 450 000 €) ou encore la réfection des canalisations du Centre (pour 175 000,00 €) et la réalisation des travaux préconisés par l'audit thermique et énergétique du Centre (pour 200 000,00 €).

Il est important de noter que pour toutes ces opérations, des dépenses d'investissement non amortissables ont déjà été engagées, notamment en 2019. Ces opérations nécessitent un travail important de préparation des différentes pièces de marché et une anticipation importante afin d'éviter les surcoûts à l'exécution des travaux.

Ainsi, en ce qui concerne les travaux de canalisations, l'étude de faisabilité a été rendue fin mars 2020 par le bureau d'étude mandaté (VEOLIA OFIS) ; le bureau d'études en charge du dossier de mise aux normes d'accessibilité est en cours de rédaction du cahier des clauses techniques du marché de travaux et les entreprises devraient être consultées après sa réception.

Le fond de roulement d'investissement (FRI) du Centre reste donc très élevé (à hauteur de 3 074 907,34 €) mais sa réduction par l'exécution du PPI est déjà entamée. Le montant du FRI était en effet au bilan 2018 de 2 399 592,66 €. On enregistre ainsi une augmentation du FRI en 2019 de 675 314,68 €.

Une précision importante est à signaler sur le Bilan. En effet, au regard des évènements actuels le compte de gestion n'a pas pu, à ce jour, être validé et corrigé par notre comptable publique. Il nous est par conséquent impossible de mettre à jour les comptes affectants le besoin en fond de roulement ou de contrôler efficacement les montant communiqués.

Ces montant seront actualisés dès que possible et feront l'objet d'une rectification si besoin. Il est cependant à noter que les comptes concernés n'ont pas d'impact sur les grands équilibres du Bilan financier et sur la situation financière générale du Centre Belle Alliance.

LA DETERMINATION ET L'AFFECTATION DES RESULTATS

Les résultats comptables constatés pour les deux services sont les suivants :

Compte	CRP 950808592	SAMSAH 950012179	Total
Excédent	68 748,44 €	64 746,14 €	133 494,58 €
Déficit			0,00 €

En ce qui concerne le CRP, le résultat comptable doit être corrigé à hauteur des produits de cession des éléments d'actifs perçus en 2019 pour 2 155,00 €.

Au stade de l'ERRD, ce recouplement ne relève plus de la détermination du résultat mais de son affectation.

Aussi, la détermination et l'affectation des résultats du Centre peuvent être présentées synthétiquement comme suit :

N° de compte	Compte	CRP 950808592	SAMSAH 950012179	Total
120 ou 129 ⁽¹⁾ ou 12 ⁽²⁾	Excédent	68 748,44 €	64 746,14 €	133 494,58 €
	Déficit			0,00 €
11510 ⁽¹⁾ ou 110	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation			0,00 €
11511 ⁽¹⁾ ou 111	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation			0,00 €
11519 ⁽¹⁾ ou 119	Report à nouveau déficitaire			0,00 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation			0,00 €
10687	Compensation des charges d'amortissement			0,00 €
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			0,00 €
1162	Dépenses pour congés payés			0,00 €
1163	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés			0,00 €
1168	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs			0,00 €
Résultat administratif ou corrigé		68 748,44 €	64 746,14 €	133 494,58 €

Le montant du résultat administratif du CRP représente ainsi 1,82 % de la dotation accordée sur 2019 et est dans la limite des 3 % fixée par le CPOM.

Le résultat de la partie du budget SAMSAH financée par l'ARS est de 52 080,02 €, soit 8,43% de la dotation et au-dessus du seuil prévu au CPOM. Néanmoins, le résultat consolidé des deux services (CRP et SAMSAH ARS) atteint 2,70 % des deux dotations cumulées et est par conséquent dans les limites fixées. Le CPOM préconise que ce résultat soit affecté en réserve de compensation des charges d'amortissements (compte 10687).

Le résultat administratif du SAMSAH pour la part financée par le Conseil départemental est de 12 666,12 € sous réserve de la constatation de la reprise de subvention mentionnée *supra*. Conformément aux dispositions du CPOM, ce montant peut être affecté en report à nouveau excédentaire (compte 110).

Les affectations de résultats administratifs proposées dans le cadre de l'ERRD sont par conséquent les suivantes :

N° de compte	Compte	CRP 950808592	SAMSAH 950012179	Total
10682	Réserves (ESSMS publics) / Excédents (ESSMS privés) affectés à l'investissement	2 155,00 €		2 155,00 €
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)			0,00 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation			0,00 €
10687	Compensation des charges d'amortissement	66 593,44 €	52 080,02 €	118 673,46 €
11510/11511 (1) ou 110/111 (2)	Excédent affecté en report à nouveau excédentaire		12 666,12 €	12 666,12 €
11519 ⁽¹⁾ ou 119	Report à nouveau déficitaire			0,00 €

VI. 3 LES RATIOS

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour N- 1	Valeur de l'indicateur pour N
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)} \times 100}{\text{Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)}}$	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	$\frac{\text{Immobilisations nettes amortissables}}{\text{Dettes financières à moyen et long terme}}$	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)}}{\text{CAF}}$	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations			
<i>Construction</i>	$\frac{\text{Solde créditeur des comptes 28}}{\text{Solde débiteur des comptes 21 correspondants}}$	0,64	0,66
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>		0,78	0,80
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		0,82	0,83
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
<i>Fonds de roulement d'investissement (FRI)</i>	$\frac{\text{FRI ou FRE ou FRNG} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	192,75	247,24
<i>Fonds de roulement d'exploitation (FRE)</i>		237,78	204,66
<i>Fonds de roulement net global (FRNG)</i>		430,53	451,90
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	$\frac{\text{BFR} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	3,57	-0,36
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	$\frac{\text{Trésorerie} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	426,96	452,26
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	$\frac{\text{Solde des comptes 141 et 10685} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	55,36	55,41
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	$\frac{[\text{Stocks (solde débiteur classe 3)}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des consommations (comptes 601 à 603)}}$	0,00	0,00
4.2. Créances (< 30 j.)	$\frac{(\text{Solde débiteur comptes 41}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des produits (comptes 70 et 73)}}$	20,41	14,16
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 401}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 60 à 62)}}$	75,92	61,92
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 43 et 44}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)}}$	4,14	5,76
5. Capacité d'autofinancement			
Taux de CAF (5 à 10%)	$\frac{\text{CAF} \times 100}{\text{Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)}}$	6,33%	8,26%

VII . LES PERSPECTIVES DE L'ANNEE PROCHAINE

VII.1 LES PERSPECTIVES 2020 POUR BELLE ALLIANCE

L'année 2020 devrait permettre de poursuivre plus fortement la mise en œuvre du projet d'établissement à savoir :

- Poursuivre la mise en place des procédures et leur appropriation par les équipes notamment par une communication interne améliorée et « outillée » ;
- Poursuivre l'ancrage sur le territoire et notamment le travail avec les partenaires. Dans ce cadre, des rencontres sont ciblées et multipliées afin d'informer et de répondre aux besoins. Cette approche nous permettra d'innover et d'imaginer de nouvelles façons de travailler. Dans ce sens, le partenariat avec ECF pour la formation conducteur de Bus nous a engagé dans cette dynamique et nous programmons dès 2020 des rencontres avec la région et des entreprises du secteur.
- Consolider la place des services sur le territoire : Dans ce sens, le travail autour du projet autisme constituera un levier et une expérimentation dans le sens d'un travail en réseau et suivant la logique de services.

Les perspectives du Service Qualité et Gestion des Risques

- Les enquêtes de satisfaction : Afin d'améliorer le retour de satisfaction des stagiaires en formation professionnelle, nous pourrions - à terme - réaliser un questionnaire dédié à l'accueil (comme les autres CRP de la FAGERH) à passer le mois qui suit leur entrée au centre. En effet, lors de la passation de l'enquête en fin de parcours, les stagiaires ont souvent oublié la période correspondant à leur accueil.
- Les FRU et FEI : Nous avons progressé en 2019, notamment sur le respect du circuit de gestion, cependant une amélioration est attendue au niveau du suivi et de l'effectivité de la mise en place des actions correctives. Le service qualité va planifier un temps bimensuel à consacrer notamment au suivi des FEI afin de relancer les chefs de service et améliorer les délais de traitement. De plus, des moyens vont être mis en place pour repérer les événements à signaler auprès des autorités administratives. Une gestion directe des FEI sur l'intranet sera également étudiée.
- Le Groupe Qualité SAMSAH (GQSAM) : Le bilan du travail réalisé par le groupe restreint va être présenté début 2020 à l'ensemble des professionnels du SAMSAH. 6 réunions sont déjà planifiées de janvier à juillet 2020 pour la poursuite du travail engagé. La question d'un référentiel HAS prévu pour début 2021 interroge l'équipe sur l'intérêt de poursuivre ou non le travail en cours...
- Le Groupe Qualité CRP (GQCRP) : A prévoir en 2021 en y intégrant la présentation et l'analyse des RBPP liées au thème des réunions.

VII.2 LES PERSPECTIVES 2020 AU CRP

En ce qui concerne le CRP, les perspectives pour l'année 2020 :

- Portent prioritairement sur :
 - o l'adéquation de notre activité conformément à l'esprit du décret à sortir sur les CRP,
 - o l'anticipation des situations de rupture de parcours des stagiaires afin de leur garantir un continuum d'accompagnement,
 - o la poursuite de l'aménagement ergonomique des salles de formation.
- Portent également sur :
 - o la mise en place d'un dispositif spécifique autisme dédié aux jeunes 16-25 ans visant à accompagner leur insertion sociale et professionnelle,
 - o la préparation à la certification de nos actions de formation.

VII.3 LES PERSPECTIVES 2020 AU SAMSAH

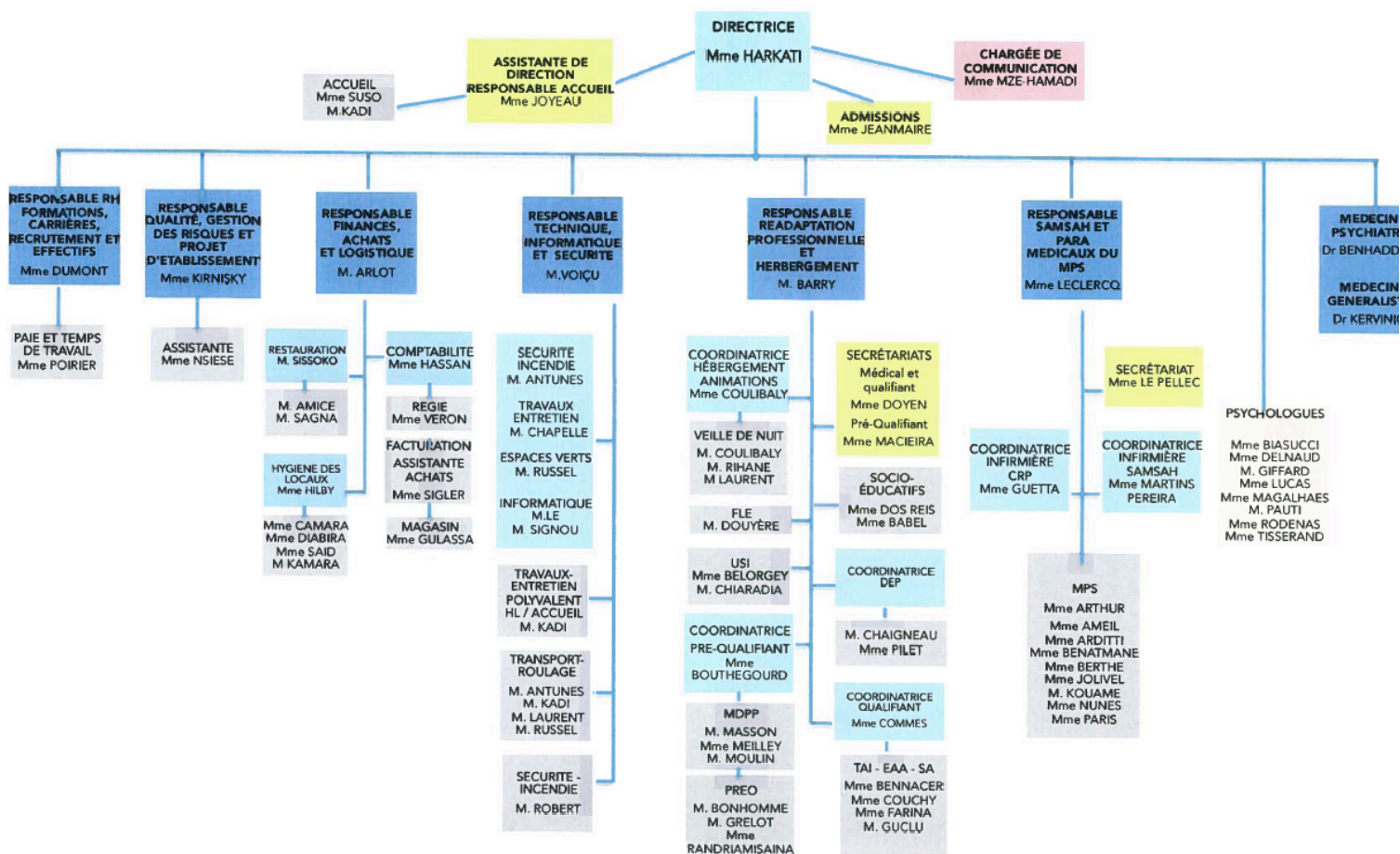
À partir de 2020, il est prévu au SAMSAH :

- Le maintien des groupes d'expression ;
- La présence de la directrice à un des groupes d'expression ;
- De poursuivre la passation du questionnaire de satisfaction par les professionnels ;
- De continuer les temps de travail avec le service qualité ;
- L'uniformisation institutionnelle des outils du groupe d'expression du SAMSAH sous une approche de présentation commune, en lien avec la charte graphique de l'institution avec le service qualité et le service communication ;
- La mise à jour d'un point de vue statistique du questionnaire pour une amélioration quantitative et qualitative.

VIII . LES ANNEXES

VIII.1 L'ORGANIGRAMME

 <p>BELLE ALLIANCE CRP SAMSAH</p>	<h2 style="margin: 0;">ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE</h2>	Référence : DOI-03-PM1-SP01-CBA Version : 01 Date de version : 25/11/2019
--	---	---



VIII.2 LE GLOSSAIRE

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés	FLE : Français langue étrangère
ANAP : Agence nationale d'appui à la performance	GOS : Groupe opérationnel de synthèse
ARS : Agence régionale de santé	GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
ASP : Agence de services et de paiement	HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point (méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires)
CA : Conseil d'administration	HAD : Hospitalisation à domicile
CAF : Capacité d'autofinancement	HAS : Haute autorité de santé
CASF : Code de l'action sociale et des familles	HPST : Hôpital, patients, santé, territoires (Loi)
CBA : Centre Belle Alliance	MDPH : Maison départementale des personnes handicapées
CD-95 : Conseil départemental du Val d'Oise	MPS : Médico-psycho-social(e)
CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées	ONF : Office nationale des forêts
CEAPSY : Centre ressources troubles psychiques IDF	PAP : Plan d'accompagnement personnalisé
CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	PC : Personnel computer (ordinateur personnel)
CLSM : Conseils locaux de santé mentale	PE : Projet d'établissement
CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés	PPF : Plan pluriannuel de financement
CNSA : Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie	PPI : Plan pluriannuel d'investissement
CODIR-PE : Comité de direction, pilote du PE	PRIAC : Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie
CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens	PRS : Projet régional de santé
CRA : Centres de ressources de l'autisme	RAPP : Réunion d'accompagnement de la personne dans son projet
CRP : Centre de réadaptation professionnelle	RBPP : Recommandations de bonnes pratiques professionnelles
CSPE : Comité du suivi du projet d'établissement	RGPD : Règlement général sur la protection des données
CSS : Code de sécurité sociale	RH : Ressources humaines
CTE : Comité technique d'établissement	RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
CTRIV : Conducteur de transport routier interurbain de voyageurs	RRP : Responsable de la réadaptation professionnelle
CV : Curriculum vitae	SA : Secrétaire assistante (titre)
CVS : Comité de vie sociale	SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
DARI : Document d'analyse du risque infectieux	SERAFIN-PH : Services et établissements : Réforme pour une adéquation des financements aux parcours des Personnes handicapées
DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux	SISO : Système d'information de suivi des orientations
DD-95 : Délégation départementale du Val d'Oise	SROMS : Schéma régional d'organisation médico-social
DEP : Dispositif d'éducation professionnelle	TAI : Technicien d'assistance en informatique (titre)
DURP : Dossier unique des risques professionnel	TSA : Trouble du spectre de l'autisme
EAA : Employé(e) administratif(ve) et d'accueil (titre)	UF : Unité fonctionnelle
ENC : Etude nationale de coûts (Serafin-PH)	USI : Unité de soutien à l'insertion
EPRD : Etat prévisionnel des recettes et des dépenses	
ERRD : Etat réel des recettes et des dépenses	
ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail	
ESMS : Etablissements et services sociaux et médico-sociaux	
ETP : Equivalent temps plein	
ETPR : Equivalent temps plein rémunéré	
FA : Fiche actions	
FIPH-FP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique	